

Bulletin Municipal n°52

JANVIER 2025



Informations utiles

Cartes d'identité et Passeports



Pour vous permettre d'établir ou de renouveler votre carte d'identité et/ou passeport, vous pouvez contacter les mairies de proximité de La Souterraine, Bessines-sur-Gartempe, Bellac (prendre rendez-vous par téléphone ou en ligne via le site de l'ANTS). Vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne sur servicepublic.fr qui vous permettra de gagner du temps lors du dépôt de votre dossier. France Services à Lussac-les-Eglises permet également de réceptionner vos demandes (Tél. pour prendre rendez-vous : **05.55.76.19.36**).

Recensement des Jeunes



Chaque français, dès 16 ans, doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement peut se faire, soit en mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille, soit par internet sur www.mon.service-public.fr. Si vous ne faites pas cette démarche, vous ne pourrez pas vous inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Bureau de Poste et France Services

05.55.60.44.54

05.55.60.44.55

Depuis le 23 septembre 2024, nouveaux horaires du bureau de Poste et de France Services :

- Le lundi : Fermé
- Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30
- Le samedi : de 9 h à 12 h



Relais Petite Enfance "Les Bouts d'Choux"

Les horaires sont les suivants :

- Les mardis de 9 h à 12 h pour un temps d'animation collective ouvert aux assistantes maternelles avec les enfants dont elles ont la garde.
- Les mardis de 14 h à 17 h sur RDV : une permanence est ouverte pour les assistantes maternelles, parents et futurs parents.

Responsable : Madeline Bombard

Adresse : Place du Champ de Foire

Tél. : **07.87.84.79.43**

Mail : ram@cchlem.fr



Collecte des encombrants 2025



MERCREDI 15 JANVIER - MERCREDI 2 AVRIL - LUNDI 28 JUILLET - LUNDI 13 OCTOBRE

Merci de vous inscrire au préalable en mairie. (Tél. **05.55.76.81.30**)

Déchèterie Mailhac-Sur-Benaize

Les horaires et numéro de contact changent à la déchèterie "Maximum" de Mailhac/Benaize : Lun, Mer, Sam 9h-11h45 / 14h-17h15 & Ven 14h-17h15.

Contact : **06.58.89.04.66**



Services de Garde en Pharmacie

Pour connaître les pharmacies de garde sur notre secteur, le plus simple est de composer le 3237 ou sur internet <https://www.3237.fr/>, ce site étant mis à jour à chaque modification du planning de garde.



Optical Center

Votre OC Mobile se déplace dans votre commune

ARNAC LA POSTE en 2025 !!

**DÉCOUVREZ
OC MOBILE**

OPTICIENS ET AUDIOPROTHÉSISTES
À DOMICILE

Ordonnances optiques valables 5 ans pour les - 42 ans.
Ordonnances optiques valables 3 ans pour les + 42 ans.

Ordonnances ORL valables 1 an.

Vous pouvez également vous rapprocher de votre médecin traitant pour un renouvellement d'ordonnance.

Tests visuels et auditifs non autorisés pour les mineurs.



Jours de présence prévus 1er semestre 2025:

- 28 janvier	- 11 février
- 11 et 25 mars	- 8 et 29 avril
- 13 et 27 mai	- 10 et 24 juin

Prenez rendez-vous au **06.81.01.67.21**

Edito du Maire

Chères Arnacoises, chers Arnacois,

C'est toujours avec le même plaisir que je m'adresse à vous dans cet édito pour vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Dans un contexte marqué par des bouleversements tant au niveau national qu'international, il est essentiel de prendre un moment pour analyser l'impact de ces événements sur notre vie locale.

L'année 2024 s'achève avec une situation internationale inquiétante et de nombreux conflits interminables. Au niveau national, c'est le temps des incertitudes et des inquiétudes tant sur le plan institutionnel que sur les plans économique et financier. Notre pays se révèle divisé dans une société fracturée.

Dans ce contexte mondial et national incertain, notre commune reste un havre de proximité, de solidarité et de sécurité. En tant qu'élus locaux, nous avons pour mission de répondre aux préoccupations des habitants tout en nous inscrivant dans une vision d'avenir responsable et inclusive. La commune reste un repère. Elle demeure un pôle de stabilité. Elle est la garante de la continuité du service public.

Je vous invite à lire ce bulletin, qui fait état de notre actualité locale et des initiatives mises en place pour préserver la qualité de vie et renforcer notre cohésion. L'année 2024 a été une année très riche pour notre commune avec la concrétisation de beaux projets. Nous poursuivons la réalisation de notre programme avec une action municipale dense et une mobilisation de tous les instants pour le bien vivre ensemble.

Cette année écoulée a été marquée par l'ouverture du Centre de Santé « Médecins Solidaires » qui a permis à nos concitoyens de retrouver localement un médecin. Ce projet a pu voir le jour grâce à tous les partenaires financiers (Etat, ARS Nouvelle Aquitaine, Conseil Départemental, CCHLEM) mais également grâce la grande réactivité des entreprises locales et aux conseillers municipaux qui ont participé aux travaux et à l'aménagement de l'ancien cabinet médical.

De part les derniers aménagements effectués en 2024, le complexe sportif est désormais un lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels où différents sports peuvent être pratiqués en famille et entre amis.

Les travaux de rénovation des salles de classe de l'école Louis Foucault sont désormais terminés. Nous avons hélas, été informé ce 8 janvier d'un risque de suppression d'un poste d'enseignant à la rentrée 2025. La Municipalité reste attentive à la situation de notre école primaire et continue son combat afin que soit offert à nos enfants un système éducatif de qualité. Une audience a été demandée auprès du nouveau Directeur Académique des Services de l'Education Nationale pour échanger sur les conséquences si une telle décision devait être effective.

Les projets pour l'année 2025 ne manquent pas avec notamment la rénovation de la supérette, la réfection de la rue de la Piscine et la reprise de notre boulangerie-pâtisserie-snacking suite au décès tragique de notre boulanger.

L'action et la motivation, vous le voyez, sont toujours au cœur de notre mandat.

Côté financier, la prudence s'impose compte tenu de la conjoncture nationale. Cependant, nous pouvons être fiers d'avoir des finances saines nous permettant de réaliser nos projets.

Côté intercommunalité, les réalisations et la finalisation des projets s'accélèrent. Le transfert de la compétence « assainissement » est maintenant acté. Comme vous le savez, tout le système d'assainissement collectif du bourg et de la Gare va être réhabilité et les travaux ont démarré depuis mi-janvier. Nous restons bien sûr très vigilants dans la bonne réalisation de ce projet même si nous n'en sommes plus désormais le Maître d'Ouvrage.

Je tiens à remercier tous les agents des différents services municipaux pour leur action au quotidien : ils sont la cheville ouvrière de nos actions. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets, les différentes tâches journalières et les interventions d'urgence.

Un grand merci aux élus municipaux pour leur engagement, leur investissement, leur présence, leur proximité. Être élu c'est une mission, c'est porter en soi le sens de l'intérêt général. Un état d'esprit d'équipe et de solidarité est présent chez tous ceux qui m'entourent. Merci d'être là à mes côtés.

L'engagement de l'équipe municipale est d'améliorer votre cadre de vie, de vous proposer les services que vous attendez et dont vous avez besoin. Mais nous ne pourrions pas mener à bien cette mission sans tous les bénévoles qui œuvrent dans les nombreuses associations de notre commune et qui par les manifestations qu'ils organisent, animent notre commune. Et je n'oublie pas bien sûr nos artisans, nos commerçants et nos agriculteurs qui participent à cette animation et à la excellente réputation de notre territoire.

Arnac-La-Poste est une belle histoire que nous allons continuer à écrire ensemble en 2025. Vous pouvez compter sur mon engagement, sur celui de mes collègues élus, toujours guidés par le bien vivre ensemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2025.

Je vous donne rendez-vous le **samedi 25 janvier 2025 à 11h** à la salle de la mairie pour les vœux de la Municipalité.

Bonne lecture !

Le Maire,
Sophie DRJELIX

Budgets* 2024 et impôts locaux

Les budgets annexes des services publics

	Transports scolaires* (Budget HT)	Service eau potable	Service assainissement*
Fonctionnement	46 850 €	206 399 €	36 027 €
Investissement	34 838 €	116 692 €	959 142 €*

* Provision de 884 120 € en vue du projet de réhabilitation du système d'assainissement du bourg

* Budgets "Transports scolaires" et "Service assainissement" clôturés au 31/12/24

	Centre Communal d'Action Sociale	Lotissement St Martial (Budget HT)
Fonctionnement	5 674 €	102 900 €

Le budget général de la commune

Fonctionnement + investissement		1 608 631 €
Impôts locaux	Foncier bâti	284 367 €
	Foncier non bâti	85 627 €
	Effet du coefficient correcteur*	- 61 109 €
Allocations compensatrices de l'Etat + IFER	Compensation des taxes exonérées (Taxes habitation + taxes foncières) + IFER/Pylônes	78 369 €

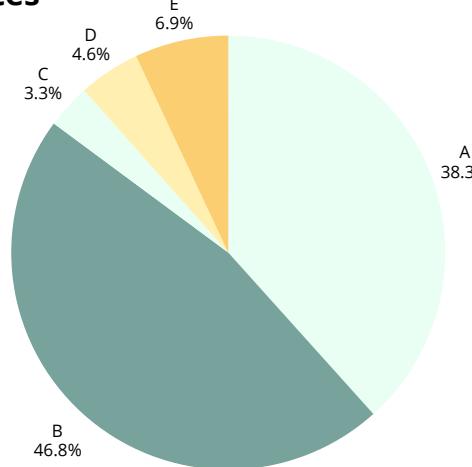
Total = 387 977 €
soit 24 % des recettes de la commune

* coefficient calculé par les services de l'Etat sur les recettes de taxes foncières sur les propriétés bâties, ayant pour conséquence une minoration pour la commune d'Arnac-La-Poste (dont le montant revient au Département).

Budget communal 2024

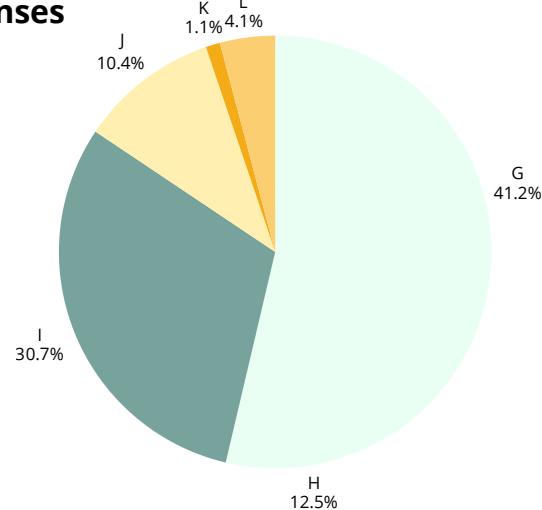
FONCTIONNEMENT : 985 515 €

Recettes



A : Dotations, subventions et participations
 B : Impôts et taxes
 C : Revenus des immeubles
 D : Excédent reporté
 E : Vente des produits et prestations

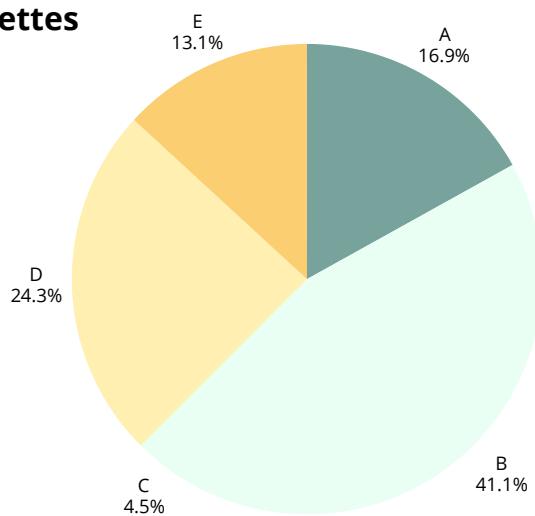
Dépenses



G : Frais de personnel
 H : Prélèvement pour investissement
 I : Charges à caractère général
 J : Participations et contingents
 K : Intérêts des emprunts
 L : Reversement de la CCHLEM (attribution de compensation)

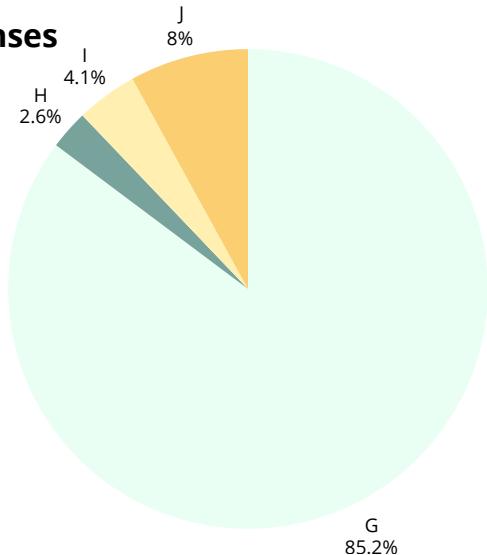
INVESTISSEMENT : 740 550€

Recettes



A : Autofinancement
 B : Subventions
 C : Récupération de la TVA
 D : Excédent de fonctionnement capitalisé
 E : Divers
 F : Emprunts (0,04%)

Dépenses



G : Travaux et gros achats
 H : Remboursement du capital des emprunts
 I : Financements reportés d'investissements antérieurs
 J : Divers

Encours total de la dette communale au 31/12/2024 :

275 € par habitant

inférieur au montant moyen des autres communes de même catégorie démographique (587 €)

Les principales décisions votées en 2024 par le Conseil Municipal

SÉANCE DU 14 FÉVRIER

- Convention de consultation CDG87 pour la prévoyance
- Achats réalisés dans le cadre des fêtes et cérémonies
- Mandattement avant le vote du BP 2024
- Motion moratoire carte scolaire
- Subvention à la coopérative scolaire pour voyage scolaire
- Révision de 2 loyers communaux
- Conventions SEHV pour effacement des réseaux à Commergnac
- Réfection du chemin rural de Ruffasson
- Réfection salle de classe - devis
- Remplacement d'un radiateur au logement école
- Mission d'investigation amiante pour le projet assainissement Ginger CEBTP
- Division parcellaire projet assainissement CADEXPERT
- Création de plateformes pour les éco-points
- Vente des parcelles de Martinet et Champlong



SÉANCE DU 10 AVRIL

- Forfait mobilités durables
- Affectation du résultat budgets Commune, Assainissement, Lotissement, Transports Scolaires et Eau
- Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024
- Approbation des Comptes Financiers Uniques (CFU) du budget principal et des budgets annexes
- Vente de terrains issus du bien de section de La Salesse
- Achat d'un fauteuil de bureau et renouvellement du matériel informatique du secrétariat de mairie
- Réfection du comptoir de la salle des fêtes
- Convention AO2 avec la Région Nouvelle Aquitaine – Transports Scolaires
- Approbation des budgets primitifs 2024
- Attribution des subventions aux associations
- Réalisation d'un marquage au sol Plateau Savoir Rouler
- Demande de subvention CD87 pour extension du réseau d'eau à Fressanges
- Restauration du Christ en Croix et installation d'une vitrine blindée pour le reliquaire
- Réhabilitation des systèmes d'assainissement collectif du bourg et de la Gare
- Durée d'amortissement terrain lotissement ODHAC
- Réfection d'un trottoir en béton désactivé



SÉANCE DU 20 JUIN

- Tarif des repas cantine et garderie scolaire
- Modification des statuts adhésion Vaulry avec le SIDEPA
- Mise à disposition terrain de Puyroger à Enedis
- Coordination SPS rénovation supérette et cabinet médical
- Diagnostic amiante avant travaux de rénovation supérette et cabinet médical
- Transfert de bien de section Chez Lapointe
- Convention avec la SPA
- Achat de tables de pique-nique et de bancs
- Réfection route de Ruffasson
- Vente des parcelles du lotissement à 1 euro le m²
- Vente de biens de sections à Ruffasson
- Approbation des statuts de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche par les communes membres
- Attribution du marché de travaux pour la réhabilitation des stations de la Gare et du Bourg
- Maîtrise d'œuvre pour les travaux de la supérette

SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE

- Mise en place d'une aide aux loyers commerciaux
- Aide au ravalement des façades et devantures commerciales
- Durée d'amortissement de la RD 77
- Mandatement des pavés LED
- Approbation des statuts de la CCHLEM par les communes membres
- Demandes de subventions pour le centre de santé
- Rénovation du centre de santé – approbation des devis
- Reprise de concessions en état d'abandon
- Remplacement d'une cabine de douche dans un appartement communal
- Achat d'une parcelle de terrain pour les travaux d'assainissement
- Remplacement des portes au club house et ancienne buvette du stade
- Achat de mobilier, de matériel informatique et de matériel médical pour le centre de santé
- Création d'un auvent au club house
- Demande de subvention de l'Association IELES
- Décisions modificatives budgétaires du budget principal, du budget eau, du budget assainissement et du budget transport scolaire
- Demande de subvention CD87 pour les GRVC 2025
- Demande de subvention au SEHV et au Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour le projet de modernisation de l'éclairage public du bourg



SÉANCE DU 29 OCTOBRE

- Convention d'utilisation définitive du pont bascule et convention avec Océalia pour l'utilisation de la bascule municipale
- Convention offre de concours pour travaux de raccordement eau
- Achat de panneaux de signalisation et d'une échelle pour le clocher de l'église
- Adhésion au contrat groupe RS
- Clôture du budget annexe Transports Scolaires
- Transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes
- Convention CHLEM ateliers méridiens
- Offre de concours pour l'extension du réseau d'alimentation en eau potable à Fressanges
- Travaux au Centre de santé et convention avec Médecins Solidaires
- Motion Stop aux déserts médicaux
- Emprunt travaux Eau Potable
- Achat de claustras et de vestiaires
- Statuts du SIDEPA modifiés



SÉANCES DU 12 ET 23 DÉCEMBRE

- Emprunt travaux assainissement
- Mandatement avant vote du BP 2025
- Avenant au marché de maîtrise d'œuvre avec la société Infralim
- Travaux de voirie 2025
- Demande de DETR pour travaux dans le cimetière
- Redevance consommation d'eau potable et redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour 2025
- Clôture du budget annexe assainissement
- Solidarité fonds de concours Mayotte
- Etude bathymétrique des lagunes d'épuration et analyse de caractérisation des boues de chaque bassin
- Travaux au Centre de Santé – devis menuiserie porte à l'entreprise MFV

Les travaux réalisés

OUVERTURE DU CENTRE DE SANTE



en 2024

Début juin 2024, les élus d'Arnac La Poste apprenaient une très bonne nouvelle : la commune était retenue pour ouvrir un **Centre de Santé « Médecins Solidaires »** en partenariat avec l'**ARS Nouvelle Aquitaine**.

Pour mener à bien ce projet d'intérêt général, plusieurs comités de pilotage se sont tenus en présence des représentants de la CPTS, de la CPAM, de la CCHLEM, de Mme Céline Prévost pharmacienne d'Arnac-La-Poste, des conseillers départementaux Amandine Selles et Alain Jouanny et bien sûr de la Municipalité et des membres de l'association Médecins Solidaires portée par le Docteur Martial Jardel.

Se sont également déroulées deux réunions publiques qui ont réuni plus de 350 personnes dans la salle des fêtes afin d'expliquer à la population, le fonctionnement du centre de santé.



Réunion du COPIL



Réunions publiques des 27 juin et 1er oct 2024



« **Médecins Solidaires** » est une association au service de l'intérêt général qui a déjà fait ses preuves. Co fondée par **Martial Jardel**, Médecin de campagne, et l'association **Bouge ton coQ !**, l'association compte 8 médecins pionniers, 500 médecins solidaires et une équipe salariée de 16 personnes. Cette association 100% dédiée aux soins de proximité dans les déserts médicaux ruraux a déjà ouvert plusieurs Centres de Santé : en Creuse, dans le Cher, dans la Nièvre et maintenant en Haute-Vienne et dans l'Indre.

Son innovation : le temps partagé médical solidaire avec comme slogan "**Au lieu de demander beaucoup à peu, on peut essayer de demander peu à beaucoup.**"

En effet, chaque semaine, un médecin différent vient prendre le relais des précédents dans le centre médical. La présence médicale est continue et les patients retrouvent un accès aux soins pérenne. Pour les médecins, c'est une contrainte acceptable, et la possibilité de contribuer de manière efficace et pragmatique à un projet de solidarité.

Sur une année, par centre, ce sont 5000 consultations et 1250 patients suivis par le "centre médecin traitant" dont 300 patients en ALD.

Le Centre de santé d'Arnac-La-Poste a ouvert le 2 octobre 2024.

La structure dispose d'un fonctionnement organisé autour de l'exercice de 1 médecin généraliste (42h/semaine et 50 semaines/an) et de 2 coordinatrices / assistantes médicales recrutées localement et salariées de l'association Médecins Solidaires.

Les coordinatrices, **Marine et Béatrice**, assurent la continuité humaine et logistique du Centre de Santé Solidaire. Elles ont notamment pour rôle d'accueillir les patients, les informer, gérer les rendez-vous médicaux et gérer les formalités administratives du centre. Elles représentent ainsi le pivot central du Centre de Santé, missions qu'elles réalisent avec brio et toujours avec le sourire !

Le Centre de Santé d'Arnac-La-Poste est ouvert du **Lundi 10h au Samedi 12h avec une fermeture le Jeudi après-midi.**



En ligne : www.maia.com
Tapez "médecins solidaires arnac" dans la barre de recherche

05 55 68 00 50

Sur place, au centre de santé, 6 rue Le Transloy 87160.
Arnac-la-Poste

Horaires :

Lundi : 10h-13h : 14h30-19h
Mardi : 9h-13h : 14h30-19h
Mercredi : 9h-13h : 14h30-19h
Jeudi : 9h - 13h
Vendredi : 9h-13h : 14h30-19h
Samedi : 9h - 12h

Documents à apporter à chaque consultation :

Carte vitale
Justificatif d'identité
Dossier médical
Moyens de paiement : chèque, carte bancaire, espèces.



Béatrice et Marine



Pour la transformation du cabinet médical présent sur la commune en un Centre de Santé Médecins Solidaires, la Municipalité a dû relever le défi de réaliser tous les travaux nécessaires en seulement 3 mois, véritable challenge compte tenu que la plupart des entreprises sont fermées en août.

Les travaux consistaient principalement à la création d'un point accueil, d'une salle de repos pour les personnels à l'étage du bâtiment et le réaménagement des salles d'attente et de consultation déjà existantes.

Ce projet a un coût non négligeable : **42 152,13 € HT**. Mais, le jeu en vaut la chandelle. Il n'y avait plus de médecin sur la commune depuis 2018. Les entreprises avec lesquelles la Municipalité a l'habitude de travailler, ont été sollicitées dans l'urgence pour établir des devis. La commune a aussi fait appel à tous les partenaires financiers (pour obtenir des subventions qui ont été accordées pour un montant total de **33 430,00 € (Conseil Départemental : 8 430 €, Etat DETR : 25 000 €)**

La plupart des travaux ont eu lieu en septembre 2024. Une partie des conseillers municipaux n'a pas hésité à donner de son temps et jouer de ses muscles pour commencer certains travaux comme la démolition de toutes les cloisons du 1er étage !



Toutes les dépenses liées au matériel médical, à la bureautique, au mobilier et à l'informatique pour un montant de **18 251,27 € HT** ont été financées sur fonds libres de la commune.

La commune met également à disposition, à titre gracieux, l'immeuble et prend en charge toutes les charges fixes (eau, électricité, abonnement fibre, ménage).

Nous remercions **M. Le Préfet de la Haute-Vienne, M. PESNEAU et Mme la Sous-Préfète de Bellac, Mme SLINGER-CECCOTI** d'être venus à plusieurs reprises, visiter le Centre de santé au cours des travaux et quelques jours après l'ouverture.

L'inauguration officielle du Centre de Santé aura lieu le **Jeudi 16 janvier à 16h**.



Visites de M. Le Préfet et Mme La Sous-Préfète les 5 août et 9 oct 2024



INAUGURATION DU CENTRE DE SANTÉ MÉDECINS SOLIDAIRES

nouvellement installé dans la commune

16h - Jeudi 16 janvier 2025

Centre de Santé Médecins Solidaires
6 rue le Transloy, Arnac-la-Poste

En présence
de l'association

Médecins
Solidaires

Les travaux réalisés en 2024

DES NOUVELLES INSTALLATIONS SPORTIVES

CRÉATION D'UNE PLATEFORME SRAV (SAVOIR ROULER A VÉLO)

En 2023, le court de tennis avait été requalifié en city stade et un pumptrack avait été créé. Ce projet a pu voir le jour grâce aux différentes subventions obtenues (ANS dans le cadre de l'opération « 5000 équipements, Etat (DETR), Conseil Départemental de la Haute-Vienne).

La Municipalité a souhaité poursuivre en 2024 cette dynamique de projet en créant sur ce même site, un **véritable espace mobi'ludique avec la réalisation d'une plateforme de 25m x 25m** pour l'apprentissage de la pratique du vélo répondant au dispositif interministériel d'apprentissage « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV). Cet espace vient en prolongement du Pumptrack.

La montée en puissance de la pratique du vélo comme un outil de mobilité du quotidien est une tendance de fond. De plus, la commune d'Arnac-La-Poste a la chance de posséder au cœur de son bourg, le **Musée du Vélo du Haut Limousin** qui a ouvert ses portes en 2022. Ce musée participe à la promotion de la pratique du vélo et avec le Pumptrack, on observe un engouement de nos jeunes et moins jeunes pour l'usage du vélo, trottinette, skate...



Il était indispensable de proposer maintenant un équipement favorisant l'apprentissage de la mobilité à vélo dans un espace sécurisé.

La nouvelle plateforme associée au Pumptrack permet d'offrir un cadre ludique aux apprentissages pour inscrire, dans la durée, la pratique du vélo et autres supports de mobilités actives pour les nouvelles générations. Elle permet également l'apprentissage du code de la route dès le plus jeune âge. Cet équipement peut également servir aux personnels éducatifs (enseignants, éducateurs territoriaux, éducateurs sportifs) dans le cadre de séances organisées. La Municipalité d'Arnac-La-Poste a déjà conventionné pour l'utilisation de ces équipements avec les associations de la commune (AJ, ANF87) mais aussi avec l'USEP87 et l'école élémentaire de notre commune.

Cet équipement est également conçu pour fonctionner dans le cadre d'une pratique libre et autoorganisée. Il est situé dans l'enceinte du complexe sportif en accès libre.



L'AJ, Association des Jeunes de la commune, nous a également sollicité pour installer des **tables de tennis de table et une table de teqball**. Ces équipements viennent compléter l'offre des sports qui peuvent être pratiqués dans l'enceinte de notre complexe sportif. De plus, la table de teqball est aussi un nouvel outil mis à disposition du club sportif de la commune (école de football, équipes de football féminines et masculines ...) pour entraîner et coacher les jeunes dans les meilleures conditions, tout ceci en complément du city-stade et des autres espaces présents (terrain de football, terrains d'entraînement).

Les travaux de la création de la plateforme SRAV et la pose des tables ont eu lieu en mars et avril 2024. Le coût de ce projet est de **45 000 € HT**, subventionné à **61% par l'Agence Nationale du Sport**.

Des **tables de pique-nique** pour un coût de **1 683,53 HT**, ont ensuite été installées pour profiter en famille et entre amis de toutes les installations sportives.

OPÉRATION GAGNER DU TERRAIN

« **Gagner du Terrain** » est un dispositif à l'initiative de la Française des Jeux porté en association avec l'Agence nationale du Sport et Paris 2024. Il s'adresse aux communes soutenues par l'Agence pour un équipement de proximité en 2022 et 2023, et comptant au moins un point de vente FDJ sur leur territoire.

De part les équipements déjà installés (city-stade, pumptrack, plateforme Savoir Rouler à Vélo), la Commune d'Arnac-La-Poste a pu bénéficier de ce dispositif et a perçu une subvention pour agrémenter les équipements sportifs de proximité existants d'une zone d'échauffement en accès libre, afin de promouvoir et développer la pratique sportive auprès des citoyens.

Cette zone d'échauffement comprend :

- Une arche active d'entrée,
- Un podium,
- Un panneau d'information,
- Le marquage au sol d'une piste d'athlétisme,
- Un chronomètre solaire.



Ces équipements sont financés à **100% par l'Agence Nationale du Sport, via une dotation de la Française des Jeux**.

Inauguration de la plateforme SRAV et de la zone d'échauffement

La Municipalité a décidé de profiter des Journées Européennes du Patrimoine sur le thème "Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions" pour inaugurer les nouvelles installations le **samedi 21 septembre 2024**.

Grâce à l'opération « **le Sport au cœur des villages** », l'**USEP 87** est venu animer cet événement multisports, gratuit et ouvert à tous. Les activités qui ont été proposées par l'**USEP 87** et l'**ANF 87**, avaient pour objectif d'allier sport/culture/santé/citoyenneté avec une forte dimension intergénérationnelle, familiale et de lien social.

L'opération "le sport au cœur des villages" fut une réussite. Elle a réuni enfants, adultes, seniors.



Suite à cet après-midi sportif, a eu lieu l'inauguration de l'ensemble du complexe sportif en présence de **Mme La Sous-Préfète de Bellac Françoise Slinger-Cecotti**, de **Mme La Sénatrice Isabelle Briquet**, **Mme la Conseillère Départementale Amandine Sellès** et **les élus de la commune et du territoire**.

Présidents et bénévoles des associations, encadrants de cet événement, administrés et élus se sont ensuite retrouvés pour partager le verre de l'amitié.

Les objectifs de l'ensemble du projet porté par la Municipalité, semblent atteints : faire de ce complexe sportif, un lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels véhiculant les valeurs du sport et renforçant les liens sociaux



Les travaux réalisés

LES TRAVAUX DE VOIRIE

en 2024

En 2024, des travaux de réfection nécessaires au maintien en état de la voirie communale ont été réalisés.

Travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale :

- Aménagement du chemin de Ruffasson à Chebranne : Afin d'éviter la détérioration du chemin de Ruffasson notamment sur la partie soumise au ravinement par l'eau, il a été décidé d'appliquer un bicouche sur 150 ml. => Coût des travaux : **2 359,28€ HT** subventionnés à **50 % par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne**.
- Dérangement d'accotement, curage de fossés sur les voies communales de Ruffasson, Martinet, Le Chiron, La Villaubrun et Margot. => Coût de l'ensemble de l'opération : **6 932,72 € HT**.

Travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage communautaire et communale :

- Dérangement d'accotement, curage de fossés sur la voie communale de l'Héritière et sortie du bourg vers Le Branle,
- Préparation à l'émulsion de bitume couche d'accrochage, reprofilage manuel en enrobé à froid et balayage du rejet sur la voie de la Gorce,
- Préparation à l'émulsion de bitume couche d'accrochage, revêtement bicouche élastomère et balayage du rejet sur la voie interne de Ruffasson.

→ Coût de l'ensemble de l'opération : **31 925,50 € HT sur budget communautaire + 6 526,00 € HT sur budget communal subventionné à 50 % par le Conseil Départemental**.

Autres travaux de voirie réalisés par la commune :

- Apport de matériaux tout-venant sur l'assiette de chemins ruraux pour un coût de **4 779,00 € TTC**,
- Achat de panneaux de signalisation pour un montant de **412,02 € HT**.

LA RÉFLECTION DE LA RUE DES FONTAINES

La réfection de la **rue des Fontaines** et du petit tronçon de la **rue du Couvent** a été réalisée entre le 19 février et le 18 mars 2024. Pour rappel, ce projet avait été budgété en 2023.

Les travaux consistaient au remplacement de l'ensemble des caniveaux en pierre et en béton des deux rues, la création de regards avaloirs ou la modification de ceux existant, le remplacement de certains tuyaux, la réalisation d'un drainage devant le n°1 de la rue des Fontaines, la mise en œuvre de béton à l'arrière des caniveaux, la confection d'un trottoir devant le n°8 de la rue des Fontaines et la réfection de la couche de roulement des deux rues (rabotage et enrobé de roulement).

Le coût des travaux s'élève à **78 183,40 € HT** subventionné à **50 % par le Conseil Départemental**.



L'INSTALLATION DE NOUVEAUX ECO-POINTS



Afin d'anticiper le passage de la collecte des déchets non recyclables vers le **mode incitatif avec apport volontaire** décidé par la Communauté de Communes du haut Limousin en Marche en juillet 2025, de **nouveaux eco-points**, en plus de ceux du cœur du bourg, ont été installés sur la commune, à **Martinet, à Ruffasson, au carrefour des Buis, à la Salesse et au Seux**, en collaboration avec le **SYDED**, pour améliorer la collecte des recyclables et vous aider à l'**obligation du tri** des ordures ménagères.

Seule la création des plates-formes d'implantation des conteneurs ont été à la charge de la commune (**coût des travaux : 6 900,00 € HT**) et permettront aussi d'accueillir les bornes d'apports volontaires des ordures ménagères.

Information : une réunion publique en collaboration avec CCHLEM sur le passage à l'incitatif, devrait avoir lieu dans le courant du 1er semestre 2025, réunion qui permettra de présenter le projet, de répondre aux questions et aux inquiétudes des habitants. 12

LA RÉNOVATION D'UNE SALLE DE CLASSE

La Municipalité d'Arnac-La-Poste a décidé de poursuivre son programme pluriannuel de rénovation de l'école pour offrir aux enfants fréquentant notre école, les meilleures conditions d'apprentissage.

Les travaux de rénovation de la dernière salle de classe ont eu lieu pendant l'été 2024 avec pose d'un faux plafond, peinture des murs suivi de la pose du sol vinyle et d'un éclairage par pavés led.

Le coût de l'opération s'élève à **9 930,11€ HT**. Le financement est assuré de la manière suivante :

- Subvention du Conseil Départemental : **2 979,03 €**
- Fonds libres de la commune : **6 951,08 €**.



LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Quelques travaux d'amélioration ont eu lieu au niveau de la mairie et de la salle des fêtes :

- Le **comptoir** de la salle des fêtes a été changé. Coût de l'opération : **1 700,00 € HT**
- Dans l'objectif d'économie d'énergie, tous les pavés fluo dans le bâtiment mairie ont été remplacés par des pavés Led. Le coût de l'opération s'élève à **4 255,14 € HT subventionnée à hauteur de 30% par le Conseil Départemental**.
- Le **matériel informatique** du secrétariat de mairie a été renouvelé pour un montant de **1 806,67 € HT**.

CIMETIERE : LA REPRISE DES TOMBES ABANDONNÉES

Suite au programme de numérisation du cimetière communal d'Arnac-La-Poste, il a été procédé au **répertorage des tombes abandonnées**. Cette procédure, qui a duré 3 ans, est terminée. Les **189 concessions** identifiées ont alors été reprises par la commune par délibération n° 2024-082 du 3 septembre 2024.

La Municipalité a décidé de procéder maintenant à la **réhabilitation de ces concessions**.

Compte tenu du nombre important de concessions reprises, ces travaux se réaliseront en plusieurs tranches et se feront sur plusieurs années.

Les travaux à réaliser sont les suivants :

- Les matériaux des monuments et les emblèmes funéraires existants sur lesdites concessions seront enlevés par les soins de la commune qui en disposera dans l'intérêt du cimetière ;
- Il sera procédé à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans le terrain ainsi repris et à leur ré inhumation dans l'ossuaire du cimetière (emplacement A 79), conformément aux prescriptions de l'article R.2223-6 du Code Général des collectivités territoriales ;
- Les noms des personnes exhumées des concessions reprises et ré inhumées dans l'ossuaire seront consignés sur le registre tenu à cet effet (éventuellement gravés sur le dispositif établi au-dessus de l'ossuaire).

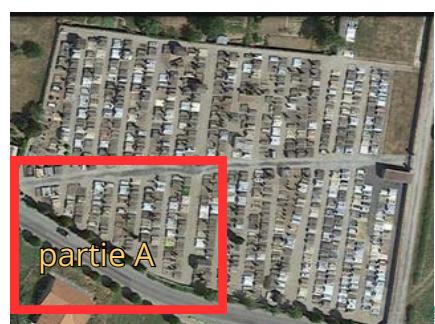


Photo satellite Google Earth du cimetière

La 1ère tranche concernera la partie A du cimetière et une rangée de la partie D soit au total 43 tombes. Le coût de cette tranche est estimé à **43 000 € HT**. Une demande de subvention auprès de l'Etat via la DETR a été déposée.

Des opérations en faveur de la revitalisation du cœur de bourg

DES TERRAINS à 1€ le mètre carré

Lors du conseil municipal du 20 juin 2024, les élus de la commune d'Arnac La Poste ont décidé de mettre en vente les 6 derniers terrains à bâtir du lotissement St Martial au prix d'**un euro le mètre carré**.

L'objectif de cette opération est de faciliter l'arrivée de nouvelles familles avec des enfants sur son territoire.

Pour bénéficier de cette opération, les futurs acheteurs devront respecter certaines conditions :

- La construction de la maison d'habitation sera obligatoirement une résidence principale ;
- Les acheteurs doivent être des personnes ayant des enfants à leur charge ;
- Il y a l'obligation de construire dans les deux ans.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter la mairie par téléphone au **05 55 76 81 30** ou par mail à **mairiearnaclaposte87@orange.fr** pour remplir les fiches de renseignements.

Les acheteurs potentiels seront ensuite choisis en fonction de leur projet, mais aussi de leur capacité financière.

S'ils sont retenus, ils devront s'engager à déposer un permis de construire dans les 8 mois et construire dans les deux ans, sinon le terrain sera restitué à la commune. Tous les frais liés à cette restitution seront à leur charge.

L'opération concerne les parcelles cadastrées n° **1232, 1233, 1235, 1237, 1238, 1239** du lotissement St Martial.



DISPOSITIF D'AIDE AU RAVALEMENT DE FAÇADES

Le dispositif d'aide au ravalement des façades et devantures commerciales doit permettre de contribuer à la conservation du cadre de vie, à la préservation du patrimoine bâti et au développement de l'attractivité du centre bourg.

Pour ce dispositif, une convention de co-financement entre la commune d'Arnac-la-Poste et la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche a été signée donnant droit à une participation financière de la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche aux projets de travaux des propriétaires occupants et bailleurs en complément et à parité du financement octroyé par la commune, selon les modalités de financement suivantes :

- **20 %** de subvention de la Commune,
- **20 %** de subvention de la Communauté de Communes,
- **Plafond de 15 000 €** de travaux HT éligibles à la subvention par opération.

Pour la part communale, une enveloppe financière annuelle de **5 000 €** au budget général de la commune sera affectée à ce dispositif.

Liste des rues retenues pour la mise en place de l'aide à la rénovation des façades sur la commune:

• Place du 19 mars 1962 : (du n° 1 au n° 3)	• Rue de la Liberté : (du n° 1 au n° 13)
• Rue des Fontaines : (du n° 1 au n° 19)	• Rue des Fleurs : (du n° 1 au n° 42)
• Rue Le Transloy : (du n° 1 au n° 8)	• Rond-Point du Marronnier : (du n° 1 au n° 11)
• Place du Champ de Foire : (du n° 1 au n° 17)	• Rue du Tilleul : (du n° 1 au n° 17)
• Place de l'Eglise : (du n° 1 au n° 13)	• Rue du Couvent : (du n° 2 au n° 11)
• Rue du 8 mai 1945 : (le n° 1)	• Avenue Alsace Lorraine : (du n° 2 au n° 19)

DISPOSITIF D'AIDE AUX LOYERS

Dans le cadre de la stratégie de centre-bourg, le conseil municipal a décidé de conventionner avec la Communauté de Communes du Haut Limousin En Marche pour octroyer une aide au paiement des loyers à des porteurs de projets souhaitant s'installer dans le cadre de la création ou de la reprise d'activité. Cette aide prend la forme d'un soutien financier correspondant à un pourcentage du montant du loyer commercial d'un local commercial (plafonné à un montant maximum).

Ce dispositif doit contribuer à préserver le commerce de proximité, et encourager l'implantation de nouveaux commerces en centre-bourg, tout en veillant à préserver la diversité de l'offre. Il permet d'inciter les commerçants et artisans porteurs de projets, à s'installer en centre-bourg, dans un périmètre ciblé prédéfini.

Modalités d'attribution de l'aide aux loyers :

La Communauté de Communes et la Commune verseront une aide sur deux ans correspondant à un pourcentage du montant du loyer commercial (hors charges et hors caution) avec un montant maximal d'intervention :

- **Semestre 1** : subvention représentant **75 %** maximum du loyer hors charges, dans la limite de **200 € par mois** ;
- **Semestre 2 et 3** : subvention représentant **50 %** maximum du loyer hors charges, dans la limite de **150 € par mois** ;
- **Semestre 4** : subvention représentant **25 %** maximum du loyer hors charges, dans la limite de **100 € par mois** ;

=> soit une intervention publique maximum de **3 600 € sur deux ans** pour une entreprise.

=> Ce dispositif ne pourra être mobilisé qu'une seule fois par une même entreprise.

Modalité de financement de l'aide :

Le financement de l'aide se fera à parts égales (**50/50**) entre la Commune et la Communauté de Communes.

Pour la part communale, une enveloppe financière annuelle de **2 500,00 €** au budget général de la commune sera affectée à ce dispositif.

Conditions d'éligibilité :

Les commerçants et artisans créateurs/repreneurs d'une activité qui sollicitent cette aide devront être :

- Créateurs repreneurs d'une activité sur les communes ciblées par l'opération ;
- Locataires du local professionnel ;
- Inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers ;
- Inscrits dans un parcours d'accompagnement à la création-reprise d'entreprise ;
- Ne pas rentrer en concurrence directe avec une entreprise déjà installée exerçant la même activité.

Certaines activités seront exclues du dispositif telles que :

- ✓ Les entreprises indépendantes dont le demandeur loue ses locaux professionnels à lui-même, à un de ses associés ou à un membre de sa famille, à une SCI dont le demandeur est un de ses associés ou un membre de sa famille, à une collectivité,
- ✓ Les professions libérales,
- ✓ Les activités financières, assurances et mutuelles,
- ✓ Les agences immobilières,
- ✓ Les activités liées à l'agriculture, à la pêche et à l'aquaculture,
- ✓ Les commerces dont la surface de vente est supérieure à 300 m²

Liste des rue retenues pour la mise en place de l'aide aux loyers sur la commune d'Arnac-la-Poste :

• Place de l'église (du n° 1 au n° 13)	• Rue du 8 mai 1945 (le n° 1)
• Rue des Fleurs (du n° 1 au n° 42)	• Rue le Transloy (du n° 1 au n° 8)
• Place du Champ de Foire (du n° 1 au n° 17)	• Rue des Fontaines (du n° 1 au n° 19)
• Rue de la Liberté (du n° 1 au n° 13)	• Avenue Alsace Lorraine (du n° 1 au n° 11)
• Rond-Point du Marronnier (du n° 1 au n° 11)	

Les projets en cours

LA RÉHABILITATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU BOURG

Lors du conseil municipal du 3 septembre, suite à l'appel d'offres, les entreprises retenues pour le projet de réhabilitation du système d'assainissement collectif du bourg et de la Gare sont les suivantes :

- pour les travaux en tranchées ouvertes : HILARY-EBL
- pour les travaux par chemisage : ATEC
- pour les travaux de réhabilitation de la station d'épuration (STEP) : SADE

Les travaux démarrent le 7 janvier 2025 par la réhabilitation des réseaux en tranchée ouverte de l'avenue de la République, puis de la rue des Lauriers et de la rue entre le Champ de Foire et la Place de l'Eglise. Les travaux sur la STEP débuteront en février puis reprendront en septembre.

Des déviations seront mises en place pour faciliter au mieux la circulation. Merci de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Pour rappel : Depuis le 1er janvier 2025, suite à l'obligation imposée par la Loi NOTRE, la compétence Assainissement a été transférée à la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche. Le budget assainissement a donc été clôturé au 31/12/24.

Désormais, ce sont les services de la CCHLEM qui ont en charge le suivi des travaux. La Municipalité d'Arnac-La-Poste continuera de participer aux réunions de chantier pour faciliter le suivi de ce projet.

De plus, le transfert de cette compétence oblige à la tarification unique du service "Assainissement collectif" sur tout le territoire de la CCHLEM. Cette harmonisation des tarifs se fera sur plusieurs années. Voici les conséquences financières pour les administrés d'Arnac-La-Poste :

- Part variable

Commune	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
ARNAC LA POSTE	0,92 €	1,23 €	1,55 €	1,87 €	2,18 €	2,50 €	2,70 €	2,91 €	3,11 €	3,32 €	3,52 €

- Part fixe

Commune	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
ARNAC LA POSTE	72,00 €	72,00 €	72,00 €	72,00 €	72,00 €	72,00 €	73,60 €	75,20 €	76,80 €	78,40 €	80,00 €

Pour le service "Assainissement Non Collectif", voici les tarifs appliqués au 1er janvier 2025

TARIFS ANC			
PRESTATIONS	HT	TVA (10%)	TTC
Contrôle des installations neuves ou réhabilitées :	260,00 €	26,00 €	286,00 €
stade conception	130,00 €	13,00 €	143,00 €
stade réalisation	130,00 €	13,00 €	143,00 €
Contre-visite des installations réhabilitées suite à un diagnostic de l'existant de moins d'un an	120,00 €	12,00 €	132,00 €
Contrôle des installations existantes :			
Contrôle initial	120,00 €	12,00 €	132,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	120,00 €	12,00 €	132,00 €
Contrôle dans le cadre d'une vente	180,00 €	18,00 €	198,00 €
Pénalités			
Frais de déplacement sans contrôle (absence injustifiée)	70,00 €	7,00 €	77,00 €
Pénalités - majoration de 400%. En cas de refus explicite ou d'absence répétée et injustifiée pour la réalisation des contrôles initiaux et de bon fonctionnement (RS)			400%

EFFACEMENT DU RÉSEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le projet d'enfouissement du réseau basse tension et du réseau d'éclairage public sur le secteur rue des Lauriers, avenue de la République et rue de la Liberté a pris un an de retard. Les travaux se dérouleront entre fin janvier et mars 2025, en parallèle des travaux de réhabilitation du système d'assainissement.

Se feront également en même temps, l'enfouissement des réseaux au lieu-dit de Commergnac.

EXTENSION ET RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DE FRESSANGES ET DE LA RUE DES LAURIERS

Il a été décidé de profiter des travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public pour changer la canalisation d'eau potable encore en fonte de la rue des Lauriers. Les travaux à entreprendre sont les suivants :

- la création de 9 branchements d'eau potable en tranchée ouverte,
- la création d'une surlargeur de 30 cm sur 150 mètres de tranchée principale + surlargeur de tranchée pour 9 branchements y compris réfections, matériaux et remblaiement.

Le coût de ces travaux s'élève à **37 300 € HT**, qui seront financés par la réalisation d'un **emprunt**.

Le riverain du lieu-dit "Fressanges" a manifesté le souhait de bénéficier d'un branchement d'alimentation en eau potable permettant la desserte de sa propriété. Les travaux consistent à créer un raccordement sur la conduite publique d'alimentation en eau potable existante sur environ 170 mètres linéaires. Le coût de ces travaux s'élève à **8 267,40 € HT, subventionnés à 30 % par le Conseil Départemental**.

De plus, le riverain propose à la commune de prendre à sa charge une partie du montant des travaux soit **2 900,00 €** par le biais d'une offre de concours.

RÉFECTION DE LA RUE DE LA PISCINE

La **rue de la Piscine** possède, sur une section de 48m, des caniveaux en pierres (côté droit en direction de la sortie du bourg) dont l'état ne permet plus un écoulement correct des eaux de ruissellement. Ils sont également très bas par rapport à la chaussée, ce qui crée un danger pour les automobilistes.



De l'autre côté de la rue, il y a présence d'un petit trottoir d'une largeur de 40cm. Il sert à canaliser les eaux du trop-plein du puits ainsi que celles qui arrivent des réseaux amont. Sa faible largeur ne permet pas aux piétons de l'emprunter et son état de surface est très mauvais.

Le projet de réfection de la Rue de la Piscine prend en compte :

- Le remplacement de l'ensemble des caniveaux en pierre par des caniveaux en béton préfabriqué ;
- Le remplacement du petit trottoir par des caniveaux en béton préfabriqué ;
- La fourniture et la pose de caniveaux en béton préfabriqué jusqu'à la dernière maison de la rue ;
- La création de regards avaloir et la modification de ceux existant ;
- La réfection de la couche de roulement (rabotage et enrobé de roulement).

Le coût de ce projet, budgétisé en 2024 et qui sera réalisé en 2025, s'élève à **69 991.00 € HT** subventionnés à **50 % par le Conseil Départemental**.

RÉFECTION DU CHRIST ET CREATION D'UNE VITRINE POUR LE RELIQUAIRE



Pour mieux mettre en valeur le **reliquaire de Grandmont** que possède la commune, il a été décidé d'installer une nouvelle vitrine blindée. le coût de ce projet s'élève à **37 500 € HT**. Une subvention de 50% a été demandé à la DRAC. Nous attendons l'accord de subvention pour lancer les travaux.

Le Christ sur sa croix, objet inscrit au titre des monuments historiques, bénéficiera cette année, d'une rénovation. Le montant de la restauration s'élève à **3 900,00 € HT** et est subventionné à **40 % par le Conseil Département et 30% par la DRAC**.



Les projets en cours

RÉNOVATION DU MULTIPLE RURAL COMMERCIAL

La Municipalité a voté en 2024, un projet de **rénovation de la superette** afin d'améliorer le confort intérieur de celle-ci en remplaçant les menuiseries extérieures, en abaissant le plafond intérieur et en améliorant l'éclairage par des pavés leds.

Le Maitre d'œuvre a été désigné. L'appel d'offre sera prochainement lancé pour choisir les entreprises. Les travaux devraient avoir lieu au cours du 2ème semestre 2025.

Le coût estimatif de ce projet s'élève à **85 000 € HT** subventionné à hauteur de **30 % par l'Etat via la DETR et 20 % par le Conseil Départemental**.



Photos-montage de l'avant-projet



REPRISE DE LA BOULANGERIE-PATISSERIE-SNACKING



Suite au décès de notre regretté boulanger le 12 juillet 2024, et suite à la cessation d'activité de la SARL Fraigne, la Municipalité, en collaboration avec la Chambre des Métiers et le mandataire nommé, est à la recherche d'un repreneur. Des annonces ont été diffusées via les différents réseaux de communication et de nombreux contacts ont déjà été pris avec des potentiels acquéreurs. Nous avons bon espoir de voir très vite l'activité de notre boulangerie-pâtisserie-snacking reprendre.

Hommage à Fabrice FRAIGNE

À l'âge de 51 ans, notre boulanger, Fabrice FRAIGNE nous a quittés, laissant derrière lui un vide immense dans notre communauté. Pendant plus de 25 ans, il a été bien plus qu'un simple commerçant. Il était un pilier de notre village, une figure familiale qui, chaque matin, apportait chaleur et réconfort à travers ses pains et ses viennoiseries.

Son commerce était un lieu de rencontre, un lieu où la vie de notre village se manifestait pleinement. Ses produits n'étaient pas seulement des aliments mais des liens entre nous tous.

Fabrice avait cette passion pour son métier qui transparaissait dans chaque produit qu'il fabriquait. Sa boulangerie était son royaume, un lieu où l'art de la panification se mêlait à une véritable passion pour la qualité et l'authenticité. Chaque pain était le fruit d'un savoir-faire exceptionnel et d'un amour profond pour son métier.

Suite à quelques problèmes de santé, Fabrice et Pascaline avaient décidé de passer le relais en vendant leur boulangerie et d'écrire une autre page de leur vie. Malheureusement, Fabrice nous a quitté d'une façon très brutale le 12 juillet 2024.

Nous garderons le souvenir d'un homme d'une grande simplicité et d'une grande humilité. Il incarnait les valeurs de l'artisanat traditionnel, de la passion pour son métier et du service à autrui.



DÉPART EN RETRAITE DE DIDIER

Le samedi 27 avril, nous nous sommes réunis pour célébrer le départ en retraite d'un pilier de notre communauté éducative, notre cher chauffeur de car scolaire, **Didier ALAMOME**.

Embauché à la commune le 10 septembre 1999, il a, tout au long de sa carrière, gravi les échelons pour devenir adjoint technique territorial principal de 1ère classe. Le 1er avril 2024, il a décidé de prendre sa retraite après pratiquement 25 ans de bons et loyaux services.

Au cours de ces années, nous avons pu apprécier son sens des responsabilités et son expérience technique. Tout cela a permis à la commune d'Arnac-La-Poste d'assurer un service de transport scolaire de qualité apprécié des élèves et des parents d'élèves.

Mais Didier a été bien plus qu'un simple conducteur de car pour nos enfants. Il a été un guide et un protecteur, veillant à ce que nos enfants arrivent à l'école en toute sécurité et reviennent chez eux avec le sourire aux lèvres.

Derrière un caractère bien trempé, il a su gagner la confiance et le respect de toute la communauté éducative au fil des années. Sa gentillesse, sa patience (et il en fallait !) et sa fiabilité ont été un exemple pour nous tous. Aujourd'hui alors qu'il a pris le volant de sa vie pour une nouvelle aventure en retraite, nous voulions lui exprimer toute notre gratitude et notre reconnaissance pour son engagement exemplaire. Son professionnalisme et sa bienveillance resteront gravés dans nos mémoires, et son départ laissera un vide.

Au nom du conseil municipal, de ses collègues, de tous les parents, enseignants et élèves de la commune d'Arnac-La-Poste, nous tenions à le remercier du fond du cœur pour son service dévoué au fil des ans. Nous lui souhaitons une retraite remplie de bonheur, de santé et de moments inoubliables.

Suite au départ en retraite de Didier, le Conseil Municipal a décidé de ne pas poursuivre sa mission d'organisateur de second rang du transport scolaire compte tenu de l'âge du car. Le ramassage scolaire s'effectue désormais uniquement par les services de la Région Nouvelle Aquitaine qui exerce cette compétence. Le budget "transport scolaire" a donc été clôturé au 31/12/24.

UNE ÉQUIPE COMMUNALE RENFORCÉE

Cette année, l'équipe technique a été renforcée avec le recrutement d'un nouvel agent : **Romain LARBANEIX** qui a commencé son service le 2 septembre au côté de Michel PECOUT et **David VINCENT**. Ce dernier a également rejoint l'équipe pour assurer le remplacement de Pascal BOUSSARDON.

Nous accueillons également **Michèle MAROT** qui assure l'entretien des locaux du Centre de Santé depuis son ouverture le 2 octobre. Elle avait déjà travaillé pour la commune en effectuant des remplacements. Et enfin, **Charline BESSAGUET** assure actuellement le remplacement d'Irina WAGNER.

Nous leur souhaitons à toutes et tous la bienvenue !



Equipe technique au complet :
Romain, David et Michel



Michèle et Charline

L'école et les services périscolaires

LES EFFECTIFS

Année 2023-2024			Année 2024-2025		
Classes	Nombre d'élèves	Enseignantes	Classes	Nombre d'élèves	Enseignantes
TPS - PS - MS - GS	16	Marion PRECIGOUT (directrice) et Nathalie LABARRE	TPS - PS - MS - GS	14	Marion PRECIGOUT (directrice) et Nathalie LABARRE
CP- CE1	12	Célia PASCAL	CP- CE1	16	Célia PASCAL
CE2 - CM1 - CM2	18	Lauraleen BOURSAULT	CE2- CM1 - CM2	18	Lucille GUILLEMIN

A la rentrée scolaire 2024, nous avons accueilli une nouvelle enseignante : **Mme Guillemin**.

Les effectifs à la rentrée de septembre sont en légère hausse. Notre école compte actuellement **48 élèves** contre 46 en juin 2023. Compte tenu des naissances, ces effectifs devraient se maintenir jusqu'en 2026.

BUDGET ET INVESTISSEMENTS

La Municipalité d'Arnac-La-Poste a toujours donné une priorité à son école dans ses investissements. Depuis 2016, un programme pluriannuel de rénovation a démarré et s'est poursuivi en **2024**. Les travaux ont déjà permis de réorganiser et rénover la salle de sieste, la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire), la salle de garderie, les couloirs, la salle de motricité et 4 salles de classes dont la dernière en 2024. Une climatisation a également été installée dans la salle de sieste. Tous les travaux ont été pensés pour accueillir des enfants en situation de handicap et à mobilité réduite.

Le budget destiné aux fournitures scolaires représente tous les ans un montant d'environ **6 000 €**. Ce montant est constant depuis de nombreuses années et ne fluctue pas en fonction des effectifs.

De plus, la commune prend à sa charge tous les frais de déplacement lors des sorties scolaires et des trajets pour aller à la piscine à La Souterraine. Depuis le départ en retraite de notre chauffeur de car Didier, nous faisons appel à une société de transport pour toutes les sorties.



SERVICE GARDERIE

Jours d'ouverture	pendant le temps scolaire, le matin avant la classe et le soir après la classe.
Horaires d'ouverture	↳ le matin : de 7 heures à 8 h 50 ↳ le soir : de 16 h 30 à 19 heures
Tarifs	↳ 0,50 € pour 30 minutes par <u>jour</u> et par <u>famille</u> . ↳ 1,00 € par jour au-delà de 30 minutes (quelle que soit la durée) par <u>jour</u> et par <u>famille</u> .
Facturation	En 2 fois : ↳ à la fin du premier trimestre en décembre ↳ à la fin de l'année scolaire en juillet

La Garderie a lieu dans une salle du rez de cour de l'école, offrant aux enfants un véritable espace dédié à ce temps périscolaire.

SERVICE RESTAURATION

En 2024 et ce depuis de nombreuses années, 98% des enfants fréquentant l'école prennent leurs repas à la cantine scolaire. Le service de restauration offre :

- des infrastructures de qualité permettant aux enfants une prise de repas dans de bonnes conditions,
- des tarifs accessibles pour les budgets de toutes les familles,
- des repas conçus et cuisinés sur place par notre cantinière,
- le respect des mesures obligatoires de la loi EGALIM (menu végétarien une fois par semaine, diversification des sources de protéines, lutte contre le gaspillage alimentaire, l'interdiction des ustensiles en plastique, 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques).

Jours d'ouverture	pendant les périodes scolaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis	Tarifs	Quotient Familial (QF)	Prix du repas pour les élèves de maternelle et élémentaire
			QF 0 - 899	1, 00 €
			QF 900 - 1199	2, 20 €
			QF 1200 et plus	2, 40 €
<small>En cas d'absence de l'élève les repas seront décomptés en totalité seulement si l'enfant est absent au moins 4 jours durant la période de paiement (pouvant varier de quatre à cinq semaines).</small>				3, 60 euros pour les adultes.

LE PERSONNEL COMMUNAL ENCADRANT

En 2024, ce sont 7 agents qui sont intervenus à l'école : Christine RIBIERE (ATSEM), Irina WAGNER, Cindy SOULAT et Pascale BOUSSARDON (adjointes techniques), Isabelle GAUTIER (adjointe d'animation), Charline BESSAGUET et Michèle MAROT (suppléantes des agents).

LES ACTIVITES ET ANIMATIONS DE L'ÉCOLE

OPÉRATION HAIECOLIER



Les enfants de la classe de CE2/CM1-CM2 ont participé le jeudi 28 mars à l'opération haiecolier portée par la **Fédération de Chasse 87**. Au programme, plantation d'une haie au niveau de la "Piscine". Un grand merci à Maurice et aux agents municipaux pour la préparation du terrain, aux conseillers municipaux, aux bénévoles et aux membres de l'ACCA pour leur aide dans l'organisation et l'encadrement ainsi qu'à maîtresse Lauraleen pour l'accord de participation de sa classe à ce projet.

PORTES OUVERTES



Le samedi 6 avril, furent organisées des **premières portes ouvertes de l'école Louis Foucault**. Ce fut l'occasion pour les parents avec leurs petits bouts de choux, futurs écoliers, de visiter l'école, la cantine mais aussi de rencontrer et d'échanger avec l'équipe pédagogique et les personnels encadrant le périscolaire (garderie, cantine...). Et quel plaisir d'avoir aussi accueilli de nombreux visiteurs dont les anciens élèves et anciennes institutrices venus redécouvrir leur école rénovée. Un grand merci aux professeurs des écoles d'avoir participé à cette initiative mais également aux agents communaux pour leur participation à l'animation de cette matinée. Et sans oublier les conseillers municipaux qui ont guidé les visiteurs avec efficacité !

FÊTE DE L'ÉCOLE

Les enfants de l'école avec l'aide de leurs professeurs, ont présenté le 21 juin, un **spectacle magique** qui a enchanté les parents et habitants venus nombreux les applaudir dans la salle des fêtes.



NOËL À L'ÉCOLE

Le 20 décembre, à midi, **enfants, agents communaux, professeurs et élus** se sont réunis autour d'un **repas partagé**. Le Père Noël était aussi de la fête ! La fête de noël s'est poursuivie à 18h avec le **marché de Noël de l'école** ! Les élèves ont ravi avec leurs décos, leurs chants magiques et l'association "**Les Enfants d'Abord**" a su réchauffer les cœurs avec du chocolat chaud.



Le combat pour une école de l'excellence, de l'égalité et du bien-être

Le 6 décembre 2023, l'inspecteur académique de secteur nous annonçait que nous faisions partie à nouveau des écoles menacées d'une suppression d'un poste à la rentrée 2024.

La Municipalité d'Arnac-La-Poste, de par l'infrastructure scolaire qu'elle offre, des services et activités périscolaires qu'elle propose, des moyens alloués à la pédagogie ainsi que des tarifs qu'elle applique, contribue pleinement à atteindre l'objectif que s'est fixée l'Education Nationale : **Une école engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être**. La politique mise en place par la Municipalité participe pleinement à lutter contre les **inégalités sociales et scolaires**. Notre école accueille des enfants qui bénéficient d'un AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap) et des enfants qui bénéficient d'un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative). Tous ses plans d'accompagnement ne seront efficaces que si les enseignants ont aussi du temps à leur accorder, temps d'autant plus indispensable du fait de la pénurie sur notre territoire de services médico-sociaux (orthophoniste, de pédopsychiatre, psychologue...) nécessaires pour le suivi de ces enfants et surtout son épanouissement.

Nous accueillons aussi des enfants anglo-saxons qui ont besoin d'un accompagnement particulier pour combler leurs lacunes et surmonter la barrière de la langue. De plus, les indices de position sociale nous situent à équivalence des quartiers prioritaires

Nous supprimer une classe entraîne obligatoirement un regroupement à 4 niveaux au sein d'une même classe avec un effectif de plus 25 élèves et donc une diminution du temps d'encadrement par l'enseignant de tous ces enfants qui en ont pourtant si besoin. Cela va donc à l'encontre des directives du gouvernement annoncées dans les circulaires de rentrée : **Une école qui instruit, émancipe et protège**. Sur le moyen et long terme, de telles fermetures sont donc sources d'inégalités territoriales et fragilisent le tissu social.

La Municipalité d'Arnac-La-Poste est dans un **dialogue avec l'inspection académique depuis 2021** et essaie de trouver une solution pour un **maillage éducatif durable sur le territoire Nord Haute-Vienne**. Nous avons même été force de proposition en portant un projet de territoire regroupant les écoles primaires d'Arnac-La-Poste et St Sulpice Les Feuilles dans une même entité, avec un pôle maternelle à Arnac et un poste élémentaire à St Sulpice.

Le 16 janvier 2024, une réunion est organisée à St Sulpice-Les-Feuilles entre l'inspection académique et les élus d'Arnac-La-Poste et St Sulpice-Les-Feuilles montrant les conséquences des suppressions des postes pour nos deux écoles. Nous avons à nouveau soutenu le projet de fusion des écoles avec une réorganisation des pôles.

Le 29 Janvier, une nouvelle réunion se déroule à St Sulpice-Les-Feuilles en présence des représentants de parents d'élèves et élus des deux communes, réunion pendant laquelle nous avons expliqué l'intérêt de cette fusion avec les postes sauvés.

Le 12 février, l'inspection académique (IA) convoquait les deux maires pour proposer un RPI avec maintien des deux postes d'enseignants dans les deux écoles.

Le 13 février, la Municipalité de St Sulpice nous informait du refus du RPI proposé par l'IA. Nous ne pouvons que déplorer leur décision qui a entraîné la suppression d'un poste à St Sulpice-Les-Feuilles. En effet, le lundi 4 mars 2024, lors du CDEN sur la carte scolaire, seul le poste d'enseignant d'Arnac-La-Poste n'a pas été supprimé.

Mais hélas, le combat doit reprendre en 2025. Ce 8 janvier, nous avons appris que nous sommes à nouveau menacés d'une suppression d'un poste pour la rentrée 2025 !

Même si le projet que nous portons, n'a pas obtenu l'adhésion de la Municipalité de St Sulpice-Les-Feuilles ni en 2023 ni en 2024, nous restons convaincus que la solution pour un tissu éducatif durable dans le Nord Haute-Vienne est en premier une fusion des écoles d'Arnac-La-Poste et St Sulpice-Les-Feuilles mais aussi la création d'un syndicat intercommunal à vocation scolaire entre toutes les communes rattachées au collège de St Sulpice-Les-Feuilles, pour que les prises de décisions à venir sur le sujet de l'école soient des décisions collectives avec une vision partagée. Et nous avons bien besoin de ce collectif compte tenu des baisses drastiques des moyens alloués à l'Education Nationale annoncées par les gouvernements successifs.



La Municipalité remercie chaleureusement le **collectif des parents d'élèves d'Arnac-La-Poste** qui a su se mobiliser à nouveau pour défendre notre école en manifestant le 6 février devant l'école puis le 13 février devant la préfecture contre la carte scolaire pour la rentrée 2024. **Parents d'élèves, habitants et élus d'Arnac-La-Poste et de certaines communes voisines** sont venus en force (avec le car communal) pour dire **NON** à la suppression d'un poste d'enseignant à l'école d'Arnac-La-Poste.

Les actions de Solidarité

LES PARCOURS DU COEUR



Les Parcours du Cœur constituent un rendez-vous annuel incontournable de rencontres et de convivialité. Ils représentent un moment fort de la vie des organisateurs et de la Fédération Française de Cardiologie pour promouvoir l'activité physique régulière et des habitudes de vie saine afin de nous maintenir en pleine forme.

La Commune d'Arnac-La-Poste a participé à nouveau à ce temps fort le 1er juin, avec, au programme, randonnée, démonstration de "Savate défense", séance de yoga et toute la journée, portes ouvertes de la caserne des Sapeurs Pompiers.

Un grand merci à tous les participants, bénévoles, animateurs des séances de Savate Défense, de yoga, à nos infirmières pour cet après-midi de partage et à nos Sapeurs Pompiers pour cette superbe journée portes ouvertes de la caserne.

LE REPAS DES AINÉS

Le 15 décembre 2024, les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont partagé le traditionnel repas des aînés qui réunit tous les ans, les personnes de 75 ans et plus de la commune, pour fêter ensemble la fin de l'année dans la chaleur et la bonne humeur.

Cette année, ce sont plus de 70 personnes qui ont partagé ce moment de convivialité, de partage et de solidarité. Nos aînés ont eu même l'honneur d'accueillir le Père Noël, rendant cette journée encore plus spéciale. Pour toutes les personnes qui n'ont pu assister au repas, des colis (83 au total) ont été distribués par les conseillers municipaux et les bénévoles du CCAS.

Ce repas est un moment important de l'année car il réunit ceux et celles qui, par leur expérience et leur vécu, ont façonné notre communauté et ont contribué à faire de notre village ce qu'il est aujourd'hui. Leur engagement, leurs conseils et leur sagesse sont des trésors inestimables, et les plus jeunes générations ont tant à apprendre d'eux.

La Municipalité et le CCAS ont travaillé tout au long de l'année pour améliorer la qualité de vie de nos aînés, pour offrir des services adaptés à leurs besoins et pour faire en sorte qu'ils puissent vivre sereinement et pleinement dans notre village. L'ouverture du Centre de Santé Médecins Solidaires en est un exemple. Mais au-delà de tout cela, nous savons que l'essentiel réside dans les moments partagés, les échanges entre générations, et l'amour de nos proches. Nombreux de nos aînés participent au tissu associatif très dense de notre commune et nous les en remercions. Saluons également l'investissement de toutes les personnes qui rendent possible cette action, du personnel municipal aux conseillers municipaux, en passant par les bénévoles du CCAS et de nos traiteurs Christophe et Sylvia.



TELETHON ET SOUTIEN À MAYOTTE



Lors du Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes le 21 décembre, Arnac-La-Poste a montré sa solidarité en construisant une grande fresque "main dans la main pour être bâtisseurs d'espoir" au profit du **Téléthon**. Les enfants de la garderie encadrés par notre animatrice Isabelle, avaient également préparé des objets de noël à vendre. Ce sont **400€** de dons qui ont ainsi pu être récoltés.

Frappé par le cyclone Chido le 14 décembre dernier, le territoire de **Mayotte** a subi des destructions sans précédent. Les biens et infrastructures du Département et des communes de Mayotte ont été particulièrement touchés, engendrant de grandes difficultés dans l'indispensable continuité des services publics locaux au bénéfice de la population. Afin de s'associer à l'élan de générosité, le Conseil Municipal d'Arnac-La-Poste a voté le 23 décembre un don de **1 000 €** pour soutenir les actions d'urgence et de reconstruction sur l'archipel.

Smipac / Parc d'Activités de la Croisière 2024

2024 a été marquée par le développement bien visible depuis la bretelle d'autoroute du remplissage du Parc d'Activités de la Croisière avec le chantier de l'entreprise **Daniaud LCS** (négocie de produits agricoles, semences, conditionnements, services et formations) qui avait obtenu son permis de construire en 2023 et termine la construction de 2 bâtiments avec panneaux solaires en face de TIGR.

Presque en façade du PAC, ce terrain d'1ha accueille un bâtiment de stockage d'une surface de 1 200 m² et un autre entièrement fermé de 600m² environ avec bureau pour les **5 à 6 salariés** de l'entreprise.

Coté emploi, le **Relais 23** a organisé fin juin une session de recrutement de **25 personnes** qui depuis septembre suivent une formation pour commencer en cette fin d'année le tri du textile collecté sur le PAC. En plus de la création d'emplois, le tri garantira une meilleure valorisation des 3 700 tonnes/an de vêtements collectés dans la région et les départements limitrophes.

La **production d'énergies renouvelables** en autoconsommation et revente se développe sur le PAC puisque plusieurs entreprises ont déjà recours au photovoltaïque comme la société TIGR qui a fait installer avec la SEM Elina 600m² de panneaux solaires. En plus des toitures de Naudon, TIGR et Daniaud LCS, on trouve du photovoltaïque devant le bâtiment Arzana avec 2 traqueurs et 2 ombrières en attendant les projets à venir qui intégreront certainement cette production renouvelable.

Faute d'offre locale de restauration, les salariés des entreprises du PAC ont apprécié en octobre l'arrivée chaque mercredi du food-truck pizzeria Djo qui circule déjà dans le secteur. Signe de qualité et du besoin de restauration, la fréquentation du food-truck semble être un succès.

Les dépôts des permis de construire de **LMat** et de **3D Secur** (filiale creusoise de 3D Protec) en 2024 comme les autres projets en cours nous laissent espérer de belles réalisations pour 2025.

En 2024 comme depuis ses débuts, le PAC démontre bien qu'il est un outil de développement économique qui participe à la création d'emplois sur notre secteur nord Limousin idéalement situé au croisement de l'A20 et de la RN145.

Avec 16 sociétés implantées, on dépasse un total de **250 salariés** qui sont autant de familles qui habitent et vivent sur notre territoire :

- Kuehne & Nagel Road : messagerie et logistique
- TIGR : fabrication de chaufferies industrielles
- AS24 : distribution automatisée de carburant professionnel
- Le Relais 23 : collecte et tri de textile usagé
- Limoges Palettes : négocie de palettes
- Négo Métaux : récupération et négocie de métaux
- Sostradata : datacenter
- Bio Crops Services : stockage et valorisation de productions végétales bio
- Solavenir Energies : conception, gestion et services de parcs d'énergies renouvelables
- Gamac : infogérance du groupe Picoty (téléphonie et services)
- Mixba : gestion immobilière du bâtiment Arzana
- Creuse Technology Alarme Vidéosurveillance : conseil et installation de système d'alarme et surveillance
- 3D Protec : travaux de désamiantage déplombage de bâtiments
- LMat / LTP : location et services aux entreprises de TP (sur site de Vicat avant nouvelle implantation)
- Naudon Mathé : Menuiserie
- Daniaud LCS : négocie de produits agricoles et services (trieur, séparateur, formations)



Construction Daniaud LCS en cours

Les évènements culturels, touristiques et festifs

FESTIVAL GOURMAND DES COMMUNES AUX NOMS BURLESQUES ET CHANTANTS

Retour en photos sur la **20ème rencontre des Communes aux Noms Burlesques et Chantants** qui s'est déroulée à **Vatan dans l'Indre les 6 et 7 juillet 2024**.

Au programme:

- Samedi midi, buffet des territoires pour faire découvrir les spécialités aux délégations de chaque commune.
- Après une journée intense sur le stand, le soir, temps de partage entre les délégations de toutes les communes autour d'un bon repas et d'une soirée festive.
- Dimanche, défilé Burlesque pendant lequel les Arnacoeurs et les Timbrés de la Poste ne sont pas passés inaperçus.



Arnac-La- Poste a gagné la médaille d'or au défi des Maires pour la plus belle flamme olympique de la 20ème rencontre des Communes aux Noms Burlesques et Chantants. Nous avons également fini 2ème et 4ème au concours de pétanque.

Bravo à tous les bénévoles de la délégation et à l'association Amitiés Arnacoises pour leur participation et l'organisation.



LES CONCERTS OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité d'Arnac-La-Poste a été très heureuse d'accueillir le **mercredi 24 juillet**, le quintette "les Archets Creusois" pour un concert extraordinaire au sein de notre belle église. Le public est venu nombreux pour applaudir Étienne, Laetitia et Dominique aux violons, Jean-Pierre au violoncelle et Marie à la contrebasse.



Le groupe **Georges Bûche** est revenu en concert à Arnac-La-Poste le **dimanche 4 août**. Ils ont joué en soirée, au stade municipal, devant un public envouté par leur musique folk.



CULTURE AU GRAND JOUR

Grand succès pour la pièce de théâtre "**Même les cons ont droit au bonheur**" qui a fait salle comble le **dimanche 14 avril**. 130 spectateurs ont pu rire aux éclats devant ce spectacle hilarant joué par la troupe "Aux bonheurs des Planches" dans le cadre de la **Culture au Grand Jour** organisé par le **Conseil Départemental de la Haute-Vienne**.



RENCONTRES PUBLIQUES



Le **jeudi 2 mai** à 18h, à la Mairie d'Arnac-La-Poste, ce sont une cinquantaine de personnes qui s'est réunie pour une conférence-débat autour de la notion de **Démocratie** animée par **Barbara Stiegler, philosophe et Christophe Pébarthe, historien**.

Merci au **théâtre du Cloître** et au **réseau Lecture de la CCHLEM** pour la co-organisation et à la **Librairie L'Apothicaire** pour sa présence .

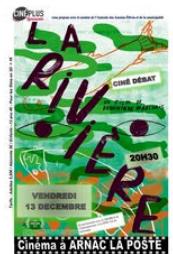
Le **samedi 4 mai**, s'est déroulé un **ciné-débat "Les essentiels de nos campagnes"**. Projection de 3 vidéos de portraits de femmes vivant sur notre territoire du Nord de la Haute-Vienne. Un moment d'échanges sur les rôles des femmes dans la ruralité en présence de **Manon Meunier**, Députée de notre circonscription et des **associations des droits des femmes (ieles, Débout les femmes 87)**.



Le **vendredi 22 novembre**, projection du film documentaire "**Rwanda 94, année zéro**" suivi d'un échange avec **son réalisateur Patrick Séraudie**. Un moment de partage et de réflexions sur ce génocide contre les Tutsis et sur le rôle de la France dans ce drame.

Evènement organisé par le **Réseau Intercommunal de Lecture du Haut-Limousin en Marche** à l'occasion du "mois du documentaire".

Le **vendredi 13 décembre**, Le CPIE Val de Gartempe en partenariat avec Ciné Plus en Limousin, a proposé une projection du film "**La Rivière**" suivi d'un débat citoyen sur les perspectives des cours d'eau de notre territoire. Cet évènement avait lieu dans le cadre de l'animation du CTMA Salleron Benaize et Affluents du SMABGA de Châteauponsac.



CINÉ PLUS EN LIMOUSIN

Ciné Plus a diffusé 19 films en 2024, avec 677 spectateurs, dont 45 entrées enfant sur l'année et une moyenne de 35 spectateurs par film.

Les films de l'année 2024 : L'Abbé Pierre, Et la fête continue, 5 hectares, Les 3 mousquetaires Milady, Chasse gardée, Un coup de dés, Cocorico, Maison de retraite 2, Une vie, Bis répétita, Nous les Leroy, La promesse verte, Un p'tit truc en plus, La famille Hennedricks, Le fil, Quand vient l'automne, Mr Aznavour, La rivière, Croquette le chat merveilleux.

Pour rappel : les séances de cinéma ont lieu en principe tous les 2èmes vendredis de chaque mois dans la salle de la mairie mais il est préférable de consulter la diffusion par affichage et sur notre site internet et/ou sur panneau pocket.

FÊTE NATIONALE



Suite au marché semi nocturne organisé le **13 juillet** par l'association des Artisans, Commerçants et Services d'Arnac-La-Poste, les petits et les grands ont pu participé à la **retraite aux flambeaux** par le traditionnel **feu d'artifice** offert par la Municipalité. Le public, venu en nombre, a pu apprécier le spectacle au point d'eau "La Piscine". Un grand merci à nos 2 sapeurs pompiers volontaires **Pierre et Thierry** qui ont tiré ce feu d'artifice.



COMICE AGRICOLE

Retour sur la **39ème édition du Comice Agricole** d'Arnac-La-Poste qui s'est déroulé le **samedi 26 octobre**. Une belle réussite pour les **40 ans de la CAAAC** ! Nos élevages locaux ont brillé, merci à tous les éleveurs présents. Bravo aux bénévoles des associations (CAAAC, Comité des Fêtes, Artisans, Commerçants et Services d'Arnac La Poste). Vive notre patrimoine agricoles !

Merci pour leur présence à Mme **Slinger-Cecotti Sous-Préfète de Bellac**, M.**Redon Sarrazy Sénateur**, **Mme Sellès et M. Jouanny Conseillers Départementaux** ainsi qu'aux **élus des communes voisines**.



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Retour en images sur les cérémonies des différentes journées nationales commémoratives qui ont eu lieu devant le monument aux morts sur la place de l'Église en présence du public venu nombreux et avec la participation des élus municipaux, des Sapeurs-Pompiers et des membres de la FNACA.



Cérémonie du 19 mars



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre

ILLUMINATIONS DE NOËL

Moment festif le **vendredi 13 décembre** avec le **lancement des illuminations de Noël**. Les membres d'associations avaient préparé du vin chaud, du chocolat et du café distribués gracieusement à la population venue nombreuse accueillir le Père Noël.



RETROSPECTIVE 2024

Voyages

- une journée en Dordogne : Le château des Milandes retrace la vie trépidante de Joséphine Baker, nous avons partagé, avec émotion, un moment avec cette grande dame. Nous avons continué notre périple vers Domme, un des plus beaux villages de France.
- 4 jours en Bretagne : Un programme riche alternant entre terres et mer, préparé par Gilbert, nous a permis de visiter la Mine Bleue à Noyant La Gravoyère, l'usine marémotrice de la Rance, les villes de St Malo, St Brieuc, Paimpol... Une balade en bateau, au cours de laquelle nous avons pu apercevoir les phoques, nous a conduits jusqu'à l'archipel de Bréhat, île colorée par une grande variété de plantes et de fleurs.
- une journée à Sancerre : Malgré la pluie, nous avons pu déguster un verre de Sancerre, nous promener dans les vignes et découvrir le cœur médiéval de la ville.

Culture

- Lecture, théâtre : NOVECENTO, pianiste d'Alessandro Baricco. Le 18 mai, avec tout son art, Luc SCHILLINGER a fait vivre l'histoire de Novecento, pianiste de grand talent qui est né et a vécu sur un bateau.
- Concert au jardin: TRANSAT. Le 27 juillet, les Ardéchois, Clément, Aurélie, Tom et Léa, ont interprété des morceaux connus, ou moins connus, mais toujours plein de sensibilité. Nous remercions Anne et Léa qui ont joué les intermédiaires.
- Concert de musique ancienne à l'église. Le 11 août, Pascale Bocquet, Lucy Perkins et Lore Hillen hinrichs grâce à leurs instruments : violon baroque, flûte traversière baroque, luth et théorbe, nous ont emmenés aux 17ème et 18ème siècles avec les œuvres de Playford, Purcell, Marais, Rameau ... Nous avons rêvé aux fées, sirènes, nymphes et sorcières...
- Concert de JAZZ produit par Musique en Marche. Le 28 septembre, le groupe CAÏMAN SWING avec Thierry et Alexis BOURGUIGNON, Thomas EZEKIEL, Edouard WALLYN et Bryan ADAMS, a traversé l'histoire du jazz en interprétant des œuvres d'illustres musiciens tels King Oliver, Louis Armstrong, Jimmy Noone... Le public a été conquis.
- Chorale. Le 12 octobre, dans le cadre du 5ème festival de chœurs du Haut Limousin, les chorales Mélodica de Magnac Laval, la Croche Coeur de St Brice sur Vienne, Oui Roch de St Sulpice les Feuilles, se sont retrouvées à l'église d'Arnac. L'Amicale a offert une restauration et des boissons aux choristes.
- Cinéma. La contribution de la municipalité auprès de l'association CinéPlus, nous permet d'avoir des séances de cinéma à Arnac. L'Amicale participe à la programmation et assure les entrées.

Pour soutenir ce service public de la culture, l'Amicale donne à ses adhérents des tickets de réduction, elle offre une séance de cinéma aux enfants de l'école pour Noël.

Parole aux associations

Randonnées

Nos randonnées gratuites et ouvertes à tous, rassemblent toujours de nombreux participants.

- Le 23 mars, nous marchions sur le sentier des Collines à St Hilaire la Treille, le 11 mai, nous étions à St Martin le Mault sur le circuit du Héron et de la Tortue.
- Les mardis de l'été, nous avons repris les balades en soirée. Le mardi 27 août, nous étions nombreux à La Villaubrun autour de Jean-Pierre qui nous a fait découvrir l'histoire du village.
- Le 11 novembre, nous étions sur le circuit des Moulins à Martinet, au retour, nous avons été chaleureusement accueillis par Fabienne et Didier. Nous les remercions vivement.

Gymnastique, Yoga

Ces animations connaissent une bonne fréquentation grâce à l'énergie et à la bonne humeur de nos professeurs Nathalie et Dolorès. Les cours ont lieu dans la salle des fêtes le lundi à 10H, le mercredi à 18H30 pour le yoga et le mardi à 19H pour la gymnastique. Ces cours accessibles à tous, sont source de bien-être. N'hésitez pas à venir les découvrir !

Participation à l'Assemblade - Les compétences de Jean Pierre et de Michel, ont permis à l'Amicale de réaliser un char en collaboration avec les Amitiés Arnacoises.

Loto - Le loto, organisé en début d'année, a été un succès, nous remercions tous les participants.



Île de Bréhat



Randonnées
La Villaubrun et Martinet

PROJETS 2025

L'**Assemblée Générale de l'Amicale** aura lieu le **vendredi 17 janvier à 20H30** dans la salle des fêtes. Cette réunion est ouverte à tous.

En 2025, la **carte** d'Amicale est maintenue au prix modique de **5 €**, elle est délivrée avec **5 bons de 2 €**. Ces tickets de réduction peuvent être utilisés pour les voyages ou le cinéma.

Nous avons commencé à travailler sur les projets 2025.

Le voyage de 4 jours aura lieu en **Baie de Somme du jeudi 12 au dimanche 15 juin**. Une sortie d'une journée à **Bort les Orgues** est prévue le **samedi 6 septembre**.

Le **vendredi 25 avril**, nous aurons le bonheur d'accueillir **GOVRACHE**. Après sa tournée APAGOGIE de plus de 120 dates en France, Belgique, Suisse et Canada, l'artiste à la fois musicien, chanteur et poète, nous fait l'honneur de revenir à Arnac. Il présentera un spectacle en solo dans lequel on retrouvera bien sûr du slam, mais aussi de la chanson, des lectures et des surprises. Le **samedi 27 septembre**, l'Amicale recevra le **groupe Rhizome et Blouse** pour un concert hommage à Boby Lapointe. D'autres projets sont en cours d'élaboration.

L'ensemble des membres du conseil d'administration, vous souhaite une belle année 2025 avec une approche participative, positive et inspirante.



La présidente, Christiane NARDOT

AMITIÉS ARNACOISES

Au cours de cette troisième année d'existence, notre association dont le rôle est d'épauler la municipalité dans l'organisation des échanges culturelles, amicaux et historiques intercommunaux, est intervenue lors de la **20ème rencontre des communes de France aux noms burlesques et chantants à VATAN (Indre)**. Prévue initialement les 6 et 7 juillet 2024, elle eut lieu les 21 et 22 septembre suite aux élections législatives anticipées. Malgré ce contre-temps et malgré les conditions climatiques peu clémentes (surtout le dimanche), une vingtaine de délégations communales étaient présentes. Celle d'Arnac-La-Poste comprenait 33 personnes. le programme de ce week-end basé sur le thème des jeux olympiques, reflétait bien l'esprit de notre groupement : mélange à la fois d'humour et de convivialité tout en valorisant les produits des terroirs à travers un marché gourmand. Notre commune remporta le 1er prix du défi des maires dont le thème était la "présentation de la flamme olympique". En 2025, la **21ème rencontre** aura lieu à **LES CERQUEUX** (Maine et Loire) les 5 et 6 juillet. Venez nombreux !

Comme les années passées, nous avons organisé d'autres animations :

- Un **loto** le **samedi 5 octobre** qui a regroupé 150 participants
- Une **soirée festive alsacienne (soirée Flammekueches)** le **samedi 9 octobre** avec 126 participants qui ont apprécié les tartes flambées préparées et cuites par un couple et leur fils venus spécialement de Cleebourg (merci à Claude, Michèle et Martin). Chacun a pu aussi apprécier l'animation musicale assurée par un remarquable saxophoniste alsacien cleebourgeois (merci Pascal)?
- Les **traditionnelles vendanges de notre vigne** rue de Cleebourg à St Martial le **samedi 28 septembre**. Les conditions climatiques 2024 n'ont pas permis de bons rendements. Souhaitons toutefois que le cru sera de qualité : nous faisons pour cela confiance à Gary.



Soirée Flammekueches



Vendanges 2024

Après avoir reçu nos amis alsaciens de Cleebourg en 2023, la population arnacoise est à son tour invitée à un **séjour en Alsace le week-end de l'Ascension du jeudi 29 mai au dimanche 1er juin 2025** (départ à 6h, retour à 20h). Déplacement en car. (Rappelons que CLEEBOURG était une commune réfugiée à ARNAC-LA-POSTE en 1939-1940). Ce séjour sera à la fois commémoratif, amical, culturel mais aussi très convivial. **Prix du voyage : 40€** par personne (chèque encaissé début mai). Hébergement chez les familles d'accueil alsaciennes. Inscriptions ouvertes à tous à la mairie jusqu'au 3 février inclus.

Pour terminer mon propos, je voudrais, au nom de tous les membres du conseil d'administration et en mon nom personnel, vous présenter tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année. Nous vous convions à notre **assemblée générale vendredi 31 janvier à 20h30** salle de la mairie.

Le Président, Jean-Pierre DRIEUX

TROUPE THÉÂTRALE "LES ARNACOIS"

La troupe théâtrale Les Arnacois s'est produite **gracieusement samedi 17 février à l'hôpital du Haut Limousin de Magnac Laval** devant les résidents avec leur farce paysanne "Façon de parler". Un moment d'échange apprécié de tous. Merci à Corinne pour l'accueil.



Après les dernières représentations de la saison 2023-2024 à **St Maurice-La-Souterraine, Lussac-Les-Eglises et St Sulpice-Les-Feuilles de janvier à mars 2024**, jeunes et adultes sont remontés sur les planches pour répéter tous les lundis et mercredis pour préparer la nouvelle saison 2025. Les ateliers théâtre pour les enfants ont repris depuis le mois d'octobre 2024.

Nous vous attendons nombreux à nos premières représentations de la nouvelle saison 2025 qui auront lieu les **samedi 18 et dimanche 19 janvier à Arnac-La-Poste, salle de la Mairie**.

Tous les membres de la troupe « Les Arnacois » vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2025.

La présidente, Laurence SAULNIER

ART NOMAD

En 2024, le Véhicule art nOmad s'est vêtu d'une nouvelle peau mutante et miroitante, née d'un montage photographique complexe et mouvant, conçu dans les ateliers de l'association à La Salesse par Clorinde Coranotto (plasticienne et directrice d'art nOmad). Tout étincelant et jouant en permanence avec la lumière (et le regard des publics stupéfaits !), il a entrepris un joyeux périple artistique traversant la Nouvelle-Aquitaine et l'Espagne, afin de relier Arnac-la-Poste à Vila do Conde, petite ville côtière du Portugal... Evidemment la restitution de cette aventure (intitulée 4e Triennale art nOmad) sera proposée prochainement aux arnacois... Mais avant cela notre camion se prépare non moins fièrement à fêter avec eux ses 20 ans en 2025 (tandis qu'art nOmad aura passé le cap des 25 ans !), avec de belles surprises à venir lors d'un temps fort en octobre !

Pour scruter toutes nos activités et sorties, c'est par ici :

<https://artnomadaufildesjours.blogspot.com/> et <https://www.facebook.com/artnomad87>

Et pour en savoir plus sur les éditions art nOmad, c'est par là :

<https://artnomadeditions.wordpress.com/>



ADAC

La traditionnelle St Georges a eu lieu le 28 avril. Une vingtaine de chevaux étaient au départ depuis la carrière de l'ADAC pour une randonnée d'une quinzaine de km, afin d'être de retour pour la bénédiction des chevaux par le Père Luc Arsène à l'issue de la messe qui a été célébrée pour fêter St Georges à Arnac accompagné par nos fidèles sonneurs des "Echos de la Benaize". Plus de 60 personnes se sont retrouvées autour du repas amical que nous partageons chaque année et concocté par Christophe Rahil toujours très apprécié. Le président Jean Paul Doirisso en a profité pour remettre à Jean Pierre Drieux maire à la création de l'association il y a 37 ans le flot de l'ADAC.

Le 20 octobre, les fidèles et quelques nouveaux cavaliers se sont retrouvés pour la randonnée Cleebourgeoise et sa traditionnelle choucroute sous un soleil radieux, c'était le petit miracle de ce jour, il avait plu des cordes la veille et le lendemain.

Le président JP Doirisso remercie tous les bénévoles qui dans la joie et la bonne humeur nous permettent de réaliser ces deux manifestations chaque année depuis plus de 3 décennies.

Anne DOIRISSE secrétaire.



St Georges



Repas Choucroute

LES AMIS DU BEL AGE

Activités 2024:

- L'activité "jeux de pétanque" avec la météo capricieuse et les problèmes de santé de participants a été fortement perturbée cette année.
- L'activité "jeux de cartes" des jeudis a toujours beaucoup de succès avec une douzaine de joueurs réguliers.

Nous avons même la présence de notre doyen **Camille Augros** à qui nous avons fêté ses 93 ans.



Equipe de joueurs de cartes

- Les marches de maintien en forme ont eu lieu les vendredis.
- Nous avons organisé un **thé dansant** le Dimanche 7 Avril qui a remporté un très vif succès dû à l'excellent orchestre et aux fidèles amis qui sont toujours nombreux et présents.
- Le Samedi 6 juillet, nous organisons notre **repas dansant** concocté par Christophe et Sylvia qui fût comme à l'habitude, très copieux, avec des serveuses au top ! Merci à tous. La très bonne musique fait couler le tout.
- Le 16 novembre, **repas de fin d'année** également préparé par nos traiteurs d'Arnac-La-Poste et ambiance assurée par **Michel Faure et Jean Babeaudou** que nous recommandons vivement.
- Le 28 décembre : **goûter de noël** animé par le groupe folklorique **Lous Sautadours Dau Vincou** qui nous ont fait passé un après-midi agréable avec des chants et des danses auxquels nous avons participé. Merci à tout ceux qui après ont participé à la remise en place de tout le matériel et le nettoyage de la salle.

La Présidente Jacqueline DESBOURDELLES

LES VÉLOS DE JACQUES

Le Musée du Vélo du haut Limousin vient de vivre sa troisième saison avec une progression de 21% du nombre de visiteurs cet été. Ces visiteurs viennent de toute la France mais nous regrettons de ne pas recevoir plus de locaux même si le bouche à oreille commence à bien fonctionner.

Cette année, nous avons ajouté sous chapiteau, d'abord loué au Comité des Fêtes puis acheté grâce à la subvention de la Municipalité, une exposition temporaire sur les vélos de métiers ; Le succès de cette exposition temporaire nous a décidés à la renouveler tous les ans d'où l'achat du chapiteau, même si la troisième salle est toujours d'actualité et sera peut-être prête pour la prochaine saison estivale. Le thème des expositions temporaires sera renouvelé tous les ans.

Nous rappelons que hors saison, le musée accueille les visites de groupes sur réservation, associations, famille, amis, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous avons décidé la gratuité pour les adhérents du Club du Bel Age sur présentation de la carte du club.

Pour terminer, nous sommes très fiers d'avoir été notés 5 étoiles sur 5 sur le site européen de référence du vélo ancien. En Angleterre par exemple, il n'y a qu'un musée classé 5 étoiles, le musée de Stockholm en Suède n'en a que 4 malgré ses 250 000 visiteurs (Musées Vélo - ŠTĚRBA-BIKE.cz)

Enfin, avant de vous souhaiter une très bonne année 2025 pleine de joie, de bonheur et de passion, voici une photo qui résume bien la notion de partage que nous mettons en avant au musée.

Prenez soin de vous.

Hélène et Jacques BEYLY



AAPPMA LE GLEVERT

Amis pêcheurs,

L'ensemble des membres du bureau vous présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2025.

Si notre trésorerie nous a permis le bon déroulement de nos activités liées à la pêche et de mener sereinement le traditionnel concours de pêche du lundi de Pentecôte, la baisse inéluctable de nos effectifs depuis des années ne permet plus de maintenir la forme juridique de notre association.

L'année 2025 sera probablement la dernière année de « l'AAPPMA LE GLEVERT ». Nous prendrons lors de notre Assemblée Générale courant Février la décision de la dissoudre et nous donnerons la gestion du plan d'eau communal « La Piscine » à une autre association en accord avec la municipalité. Nous maintenons la vente des cartes de pêche Fédérales pour la saison 2025 en vue de l'ouverture de la pêche prévue le 8 mars.

Merci aux Municipalités d'Arnac-La-Poste et de Saint-Hilaire-La-Treille et à vous tous.

Le Président, Stéphane LEZEAUD

Cette saison 2024/2025 nous pouvons compter sur 159 licenciés. Nous disposons de :

- 2 équipes séniors évoluant en 1^{ère} division et 3^{ème} division de district,
- 1 équipe senior en entente avec Bessines/Gartempe (5^{ème} div). Au total, il y a 46 joueurs séniors,
- 1 équipe U 17 en entente avec Bessines/Gartempe (10 joueurs licenciés à l'ANF) évoluant en U17 Départemental 2,
- 1 équipe U 15 en entente avec Bessines/Gartempe (4 joueurs et 1 fille licenciés à l'ANF) évoluant en U15 Départemental 2,
- 1 équipe U 12 et une équipe U13 avec 14 garçons et 7 filles,
- 2 équipes U 11 avec 25 garçons et 4 filles,
- 1 équipe U8/U9 avec 8 garçons et 1 fille.



Les différentes équipes

Pour participer à la vie du club, nous ne sommes pas moins de 18 dirigeants et 3 dirigeantes. Nous comptons 14 éducateurs fédéraux et 4 arbitres officiels.

Durant l'année, nos différentes équipes s'entraînent et utilisent les différentes structures sportives mises à disposition par les communes (Arnac-La-Poste, Jouac, St Hilaire-La-Treille et St Sulpice-Les-Feuilles). Les week-ends, le club dispute des compétitions au sein du département ou de la région.

Ce début de saison a été marqué par un bon début de saison de notre équipe fanion qui vient d'accéder à la première division départementale ainsi que de belles prestations en coupe de France. Le championnat commence également bien pour notre équipe B, à confirmer par la suite.

L'ensemble des autres équipes fait également un début de saison correct et représente au mieux nos couleurs et notre territoire.

Nous tenons à remercier pour leur aide et leur soutien les communes d'Arnac-La-Poste, Jouac, Mailhac-sur-Benaize, St Georges-Les-Landes, St Léger-Magnazeix, St Hilaire-La-Treille et St Sulpice-Les-Feuilles, merci également aux artisans, commerçants et nos différents sponsors qui nous soutiennent par différents moyens.

Une mention spéciale pour les communes de St Sulpice-Les-Feuilles, Arnac-La-Poste, St Hilaire-La-Treille pour la réalisation du sablage des terrains et l'achat de nouveaux filets aux couleurs du club,

En cette fin d'année 2024, Avenir Nord Foot 87 tient à remercier aussi tous ces éducateurs, éducatrices, dirigeants et dirigeantes, bénévoles ainsi que tous les joueurs et joueuses (jeunes et adultes) qui sont présents tout au long de l'année, qui animent nos différentes communes et entretiennent l'esprit du club.

Nous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

Sportivement,

Les co-présidents, Stéphane PINARDON et Fabrice PATURAUD

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

En cette année 2025, l'ensemble des pompiers vous adresse ses meilleurs vœux, en espérant une météo plus clémente. Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de la population pour vos généreux dons lors de notre traditionnel passage des calendriers. Nous espérons vous voir nombreux lors de nos différentes manifestations cette année.

Bonne année à tous et prenez soin de vos proches !

Le président, Julien GENTY



Cérémonie de la Ste Barbe



COMITÉ DES FÊTES

Tous les membres du comité des fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2025.

Cette année 2024 aura été riche en activités.

- Le 3 février : soirée tartiflette animée d'un DJ
- Le 13 juillet : participation chez nos voisins de Saint Léger-Magnazeix, aux jeux intercommunaux où nous avons remporté la 3ème place. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont prêtés mains fortes et encouragés.
- Le 24 et 25 aout : week-end de nos fidèles « assemblades des métiers » sous le thème des Jeux Olympiques. Cette année, la fête s'est déroulée dès le samedi après-midi avec la démonstration de labour des vieux tracteurs suivi d'une soirée années 80 et d'un feu d'artifice. Notre plus grand souhait est de remettre cette fête du village sur le week-end entier. Dimanche a eu lieu un marché des producteurs, brocante et défilé de nombreux chars. Pour clôturer le week-end festif, nous avons écouté le concert du groupe « Loreann' et les pirates ». Merci pour ce super week-end, merci à toutes les associations qui ont joué le jeu et pour leur beau travail !
- Le 26 octobre : pressage de jus de pomme lors du comice agricole
- Le 23 novembre : soirée Beaujolais
- Le 21 décembre : le marché de noël de 16h à 22h a été une réussite pour une première en semi nocturne. Nous avons accueilli une vingtaine d'exposants. Les enfants ont pu bénéficier des tours de manège offerts par l'association et de la venue du Père Noël.

Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles qui ont participé activement à toutes les manifestations ainsi que la municipalité.

C'est à notre tour en 2025 d'organiser les jeux intercommunaux. Un magnifique week-end de fête en perspective s'offre à notre belle commune !

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, vous êtes les bienvenus.

Le Président, Damien DEBOAISNE



concours de labour, défilé de chars, soirée beaujolais, feu d'artifice, pressage de pommes



ASSOCIATION DES ARTISANS COMMERÇANTS ET SERVICES

L'ASSOCIATION DES ARTISANS COMMERCANTS ET SERVICES D'ARNAC-LA-POSTE a renouvelé son bureau avec un nouveau Président : M. YVERNAULT Michael

L'année 2024 fut riche en évènements :

- Concours de pétanque en mai,
- Soirée Foodtruck en juin,
- Deux marchés d'été en juillet et août,
- Foire aux boudins et marché artisanal en octobre grâce au Comice Agricole et au Comité des Fêtes que nous remercions de nous avoir permis de faire cette organisation commune.

Merci à la Municipalité, au Comité des fêtes, au Comice Agricole, aux Artisans, Commerçants, bénévoles, visiteurs et toutes autres personnes d'avoir répondu présents à toutes nos manifestations.

Si toutefois vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas.

Bonne et heureuse année 2025.

Le Président, Michael YVERNAULT



concours de pétanque



Soirée Food Truck



Marché semi-nocturne

MÉDIATHÈQUE D'ARNAC-LA-POSTE

De nouvelles offres à votre disposition!

La médiathèque d'Arnac appartient au **réseau de lecture Haut-Limousin en Marche**; elle est aussi reliée à la **bibliothèque départementale de la Haute-Vienne**.

L'inscription est ouverte à tous, elle est gratuite. Seul un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

La médiathèque vous donne accès à un grand nombre d'ouvrages et de services multimédia pour tous les goûts et tous les publics :

- Un **secteur jeunesse** proposant romans, premières lectures, albums, contes, bandes dessinées, mangas, documentaires, magazines (cuisine, décoration, jardinage...), livres-CD, CD, DVD, etc...
- Un **secteur adulte** proposant romans actuels, littératures du terroir, science-fiction, policiers, bibliographies, documentaires (textes et audiovisuels), livres en format gros caractères, magazines (), BD, musique ou films en DVD, CD, etc.
- Une **offre numérique** proposée par la Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne; elle permet aux abonnés des bibliothèques du réseau départemental d'accéder **légalelement et gratuitement** à des contenus en ligne tels que de la presse, de la formation, du cinéma documentaire, l'apprentissage du français et des livres jeunesse accessibles.

Vous pourrez lire des magazines, la presse régionale, nationale et internationale. 1600 titres à consulter en intégralité sur votre ordinateur, tablette ou smartphone. Vous pourrez accéder à des cours en ligne sur des sujets très variés : langues étrangères, soutien scolaire, code et permis, loisirs, informatique, compétences professionnelles... 1400 cours à consulter à votre rythme. Vous pourrez découvrir une plateforme de vidéo à la demande, indépendante, consacrée au cinéma documentaire. Chaque vendredi, découvrez 6 nouveaux films disponibles pendant 2 mois. Vous pourrez améliorer votre français en ligne. Ce logiciel est destiné à tous les apprenants de la langue française, mais aussi à tous ceux et toutes celles qui souhaitent renforcer leur niveau d'orthographe et de grammaire. Le jeune public pourra découvrir une collection de livres de littérature jeunesse accessible aux publics empêchés de lire : dys, allophones, petits lecteurs...

N'hésitez pas à pousser la porte de la médiathèque les Mardis de 15H30 à 17H30, Samedi de 10H à 12H. Les bénévoles seront très heureuses de vous accueillir.

Christiane, Claudine, Marie Josèphe, Monique et Pierrette.

Naissances



- Le 2 août : **Albane, Lucie AUCOMTE** de Florian AUCOMTE et de Anaïs AUFRERE, domiciliés 10, Margot



Mariages



- Le 20 avril : **Antoine ROCHE et Amanda CHANTON**, domiciliés 4, La Vigne
- Le 18 mai : **Thierry, Eric CLEMENT et Laëtitia CAILLAUD**, domiciliés 22, Ruffasson



Décès



- Le 8 février est décédée à Le Dorat : **Denise, Pierrette, Jeanne MAZERAT**, veuve **NARDOT** (90 ans)
- Le 19 février est décédé en son domicile : **Alain, Maurice CHIRAT** (75 ans)
- Le 21 février est décédé à Garlin (64) : **Albert, Eugène PEYNAUD** (87 ans)
- Le 23 avril est décédée à Le Dorat : **Arlette, Yvonne FRANCOIS**, veuve **BATHIAS** (86 ans)
- Le 12 juillet est décédé à Arnac-la-Poste : **Fabrice, Roland, Paul FRAIGNE** (51 ans)
- Le 31 août est décédé à Le Dorat : **Robert, Jean VINCENT** (90 ans)
- Le 13 septembre est décédé à Arnac-la-Poste : **Jean, Marc PAILLER** (64 ans)
- Le 24 septembre est décédée à Limoges : **Odile, Simone, Noëlle FROMION** (69 ans)
- Le 16 novembre est décédé à Limoges : **André GLANE** (85 ans)
- Le 29 novembre est décédé à Limoges : **Dominique, René MICHAUD** (73 ans)
- Le 29 décembre est décédé à Le Dorat : **Michel, Henri, Robert TROUVAT** (89 ans)



Rappel des horaires d'ouverture au public du secrétariat de Mairie

Les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public sont les suivants :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 17 heures
- Samedi : de 9 heures à 12 heures les 2ème et 4ème samedis du mois (fermé les 1er et 3ème samedis du mois ainsi que pendant les congés annuels des deux agents).

Des modifications peuvent être apportées au cours de l'année. Vous pouvez suivre toute l'actualité de la commune :

- sur le site internet : www.mairie-arnaclaposte.com
- sur le facebook **Mairie d'Arnac La Poste**
- sur l'application **Panneau Pocket**.

Calendrier des Festivités

JANVIER

- **18 -19** : Théâtre – Troupe théâtrale "Les Arnacois"
- **25** : **Loto** – Amicale des Anciens Elèves
- **25** : **Vœux du maire**

FEVRIER

- **9** : **Loto** – Les Enfants d'Abord
- **22** : **Soirée moules frites** – Avenir Nord Foot 87
- **27** : **Déplacement au Salon de l'Agriculture** – CAAAC

MARS

- **2** : **Loto** – Amitiés Arnacoises
- **23** : **Randonnée pédestre** – Amicale des Anciens Elèves

AVRIL

- **13** : **Thé dansant** – Les Amis du Bel Age
- **25** : **Concert** – Amicale des Anciens Elèves
- **27** : **Fête de la St Georges** - ADAC

MAI

- **4** : **Concours de pétanque** – Association des Commerçants et Artisans (ACSA)
- **8** : **"Vide ta chambre"** – Les Enfants d'Abord
- **10** : **Randonnée pédestre** – Amicale des Anciens Elèves
- **29 au 01/06** : **Déplacement à Cleebourg** – Amitiés Arnacoises

JUIN

- **9** : **Concours de pêche** - Société de pêche APPMA
- **14** : **Food truck** – ACSA
- **12 au 15** : **Voyage Baie de Somme** – Amicale des Anciens Elèves
- **20** : **Spectacle** – Les Enfants d'Abord
- **27** : **Théâtre des enfants** - Troupe théâtrale "Les Arnacois"

JUILLET

- **5** : **Repas** – Les Amis du Bel Age
- **5 et 6** : **Fête des Communes aux Noms Burlesques à Les Cerqueux (49)**
- **12** : **Marché de producteurs semi-nocturne** - ACSA

AOUT

- **3** : **Repas gaulois au stade** – ACCA
- **9** : **Marché de producteurs** – ACSA
- **30-31** : **Jeux intervillage et Assemblade des métiers et fête foraine** – Comité des fêtes

SEPTEMBRE

- **6** : **Voyage** – Amicale des Anciens Elèves
- **6** : **Repas entrecôtes** – Amicale des Sapeurs-Pompiers
- **27** : **Concert Groupe Rhizome et Blouse (Hommage Boby Lapointe)** – Amicale des Anciens Elèves

OCTOBRE

- **4** : **Repas** – Les Amis du Bel Age
- **11** : **Loto** - Amitiés Arnacoises
- **12** : **Chorale église** – Amicale des Anciens Elèves
- **19** : **Randonnée équestre et repas choucroute** – ADAC
- **25** : **Comice agricole – Foire artisanale et commerciale** – C.A.A.C.
- **31** : **Halloween** - Les Enfants d'Abord

NOVEMBRE

- **8** : **Gouter de fin d'année** - Les Amis du bel Age
- **11** : **Randonnée pédestre** – Amicale des Anciens Elèves
- **15** : **Soirée Flammekueche** – Amitiés Arnacoises
- **22** : **Soirée beaujolais** - Comité des fêtes
- **29-30** : **Théâtre** - Troupe Théâtrale Les Arnacois

DECEMBRE

- **6** : **Repas de la Sainte Barbe** – Amicale des Sapeurs-Pompiers
- **12** : **Marché de Noël école** - Les Enfants d'Abord
- **14** : **Repas des aînés** - CCAS
- **20** : **Marché de Noël semi-nocturne** – Comité des fêtes